

N° 53
12 pages - 10 F
Octobre
2001

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

POT DES LECTEURS
18h30, chaque
premier mardi du
mois, au Vrai Paris,
60 rue Didot

CEPIJE

Le diocèse de Paris menace de réaliser une opération immobilière au 16, rue du Moulin Vert, dans les anciens locaux du centre associatif le Cepije

► PAGE 6

LE MAL LOGEMENT

Vous gagnez 10 000 F par mois, vous voulez payer un loyer de 3000 francs. Impossible ! Vous vous rabattez sur le social : il n'y a rien ! Après la mal bouffe, le mal logement.

► PAGE 7

17 OCTOBRE 1961

Le collectif "17 octobre contre l'oubli" a organisé, une série de manifestations dans le 14e pour commémorer le massacre perpétré contre les algériens, il ya 40 ans. ► PAGE 9



JEAN PAUL SARTRE

De l'avenue d'Orléans à Montparnasse, les héros des "Chemins de la liberté" déambulent dans notre quartier.

► PAGE 12

Circulation

Les axes rouges broient du noir

● Dans les années 30, on aimait se promener sur l'avenue d'Orléans. Mais depuis 1980, faut que ça roule ! Les axes sont rouges, les avenues polluées et dangereuses ; fiction ou pas. Un peu d'air nous arrive aujourd'hui : la municipalité nous promet de supprimer ces "aspirateurs à voitures", de mettre en place le tramway sur les "Maréchaux" et de créer le premier quartier vert de Paris, entre le carrefour Tombe-Issoire et la rue Hallé. On croise les doigts !



Les axes rouges, ces aspirateurs à voitures imaginés dans les années 70, vivent leurs derniers instants. C'était avant les chocs pétroliers. L'industrie automobile était florissante et l'on proclamait vouloir adapter la ville à la voiture. Le bonheur était prêté dans l'acquisition par chaque foyer d'un, voire deux véhicules. Il fallait pouvoir aller acheter son pain en voiture, aller à la banque, au restaurant et même au cinéma sans sortir de sa voiture. Afin de favoriser la circulation des voitures particulières, quelques technocrates inspirés par le lobby automobile ont eu l'idée de supprimer tout ce qui gênait leur passage : on a commencé par les places de stationnement, puis c'est

l'arrêt simple qu'on a interdit, les places de livraison ont été repoussées sur les trottoirs (comme sur l'avenue du Général-Leclerc), les traversées pour piétons ont été réduites au strict minimum, obligeant ces derniers à faire des détours de plusieurs centaines de mètres pour trouver un passage protégé, quelques arbres gênants ont aussi été abattus. Grâce à cela, on a créé des voies de circulation supplémentaires. L'axe rouge était né. Il n'a servi qu'à une chose : inciter les automobilistes à emprunter leurs voitures particulières plutôt que les transports en commun. Alors qu'on dépensait beaucoup d'argent public pour aménager boulevards, routes et autoroutes pour les voitures parti-

culières, peu d'argent était consacré à améliorer l'offre de transports publics. Cela participait aussi de l'incitation à acheter et utiliser la voiture, source supposée d'indépendance, d'élévation sociale, de liberté, voire de puissance.

Le bruit et la fureur

Trente ans après, le bilan est lourd. 80.000 véhicules empruntent quotidiennement l'axe rouge de l'avenue du Général-Leclerc pour entrer ou sortir de Paris. Depuis qu'Airparif mesure les taux de pollution, on ne compte plus les journées pendant lesquelles les plus fragiles d'entre nous sont asphyxiés par ► SUITE PAGE 2

Axes rouges

● Ces "aspirateurs à voitures" imaginé dans les années 70, vivent leurs derniers jours.

► **SUITE DE LA PAGE 1** Les oxydes ou dioxydes d'azote, le benzène ou les fumées noires. Les études de la Société française de santé publique ou de l'Observatoire régional de la santé (ORS) chiffrent à 350 le nombre de décès annuels à Paris, directement imputés à la pollution de l'air. On ne compte plus le nombre de nouveau-nés qui souffrent de déficiences respiratoires (bronchiolites, asthme) ; en été, une forte hausse du niveau de pollution (quand on passe du niveau 1 au niveau 3) s'accompagne d'une augmentation de plus de 50% du nombre journalier de visites chez les médecins pour cause d'asthme chez les moins de 14 ans (données relevées par l'ORS - Ile-de-France entre 1991 et 1995). Le bruit produit par la circulation (74db en permanence sur l'avenue du Général-Leclerc, soit le bruit d'un vieux aspirateur) engendre aussi des perturbations du sommeil, de la fatigue, du stress, provoquant chez certains des troubles cardio-vasculaires et gastro-intestinaux. Enfin, toujours sur l'avenue du Général-Leclerc, rien qu'entre le boulevard Brune et la place Hélène-et-Victor-Basch, on déplore environ 25 accidents corporels chaque année : les voitures ne respectent pas les feux, les piétons sont incités à traverser en dehors des passages protégés car il n'y en a pas assez, le temps de traversée laissé aux personnes âgées ou aux parents avec enfants en bas âge est trop court...

Côté circulation, les axes rouges n'ont jamais rien résolu. Encombrés le jour, ils

génèrent des nuisances sonores et atmosphériques insupportables, les voitures empruntent les voies de bus, brûlent les feux rouges ou stationnent sur les trottoirs. Dégagés la nuit, ils servent de circuits automobiles pour les adeptes de records de vitesse et de sensations fortes.

Enfin, ces "axes de la mort", comme les ont surnommés certains parents d'élèves, ont peut-être aussi participé à la disparition des commerces de quartier, beaucoup de commerçants ayant vendu leur boutique à de grandes enseignes. Celles-ci, que ce soit dans la restauration ou l'habillement, peuvent se payer de grosses campagnes de publicité dans tout le pays et se faire ainsi remarquer du chaland qui circule en automobile sur l'axe rouge. Essayez de citer le nom d'un petit commerçant de l'avenue du Général-Leclerc... A moins d'habiter à côté vous ne le pourrez pas. Essayez maintenant de citer le nom d'une grande marque de supermarché ou de vêtements qui a pignon sur l'avenue... Vous y êtes ? Vous avez compris le problème.

Protéger les bus et les vélos

La précédente municipalité n'avait jamais voulu entendre les voix qui s'élevaient toujours plus fort pour demander d'inverser les pratiques, de rendre aux transports en commun et aux piétons l'espace que leur avait rogné la voiture particulière. L'équipe sortie des urnes en mars dernier avait fait sien cette idée. Elle est en train de mettre en œuvre ce qui était devenu une évidence dans toutes les grandes villes d'Europe et



Autos contre cyclos. (PHOTO : PIERRE BOURGALOT)

de France. Dans le 14e, les études pour supprimer les axes rouges et créer des voies de bus et vélos en site protégé sont en cours. Dans un premier temps seront traitées les avenues du Général-Leclerc, du Maine et Denfert-Rochereau et l'avenue Jean-Moulin. Il s'agira de ré-autoriser le stationnement (en incitant le stationnement tournant), d'y implanter des voies de bus et vélos en sites protégés, de mieux aménager les arrêts de bus, de créer des passages piétons supplémentaires et d'augmenter les temps de traversée, de supprimer une ou deux voies de circulation automobile et

enfin de "végétaliser" l'ensemble par des plantations en bacs, assorties de bancs publics. Les travaux sont prévus pour l'an prochain. Ils seront coordonnés avec ceux visant à faire des quartiers Alésia/Tombe-Issoire, Friant, Hallé et Artistes un "quartier vert" (voir page suivante).

Espérons que ces nouveaux aménagements inciteront nos concitoyens à se passer peu à peu de leur voiture particulière pour revenir vers des transports en commun qu'il faudrait dès maintenant rendre attractifs... mais ceci est un autre chantier.

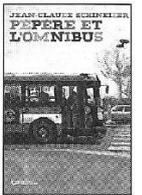
JEAN-PAUL ARMANGAU

PÈPÈRE ET L'OMNIBUS

L'an dernier, Jean-Claude Schmeizer nous avait offert "Le Pépère du Ponant", un polar dont nous avions rendu compte (voir "La Page" n°46). Il nous propose maintenant "Pépère et l'omnibus" (Editions Baleine, série grise, 94 p., 4,42 € (29 F)). Voulez-vous faire un petit voyage en bus ? Comme Fernand ?

"Quand la mairie lui envoie sa carte de transports gratuits, Fernand, à qui on n'a jamais fait de cadeau, n'en croit pas ses yeux. Dans le 48 qui le mène chaque jour vers les abattoirs de Vaugirard, lieu de ses anciens exploits, il rencontre Cathy. Et la sulfureuse conductrice va l'embarquer pour un dangereux voyage dans l'espace et le temps. Attention, la facture se paye au terminus !"

A propos, n'oubliez pas que le 48 passe par la gare Montparnasse et arrivée là, Cathy stoppe le moteur de son bus, se fait remplacer par un collègue et file vers la rue de la Gaîté !



PROLONGEMENT DE LA LIGNE 4

C'était la seule ligne de métro qui ne passait pas le périph'. En 2007 ce ne sera plus vrai. Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2000-2006, la ligne 4 sera prolongée depuis la porte d'Orléans jusqu'à Bagneux avec trois stations supplémentaires : Mairie de Montrouge, Verdun (à l'angle nord-est du cimetière de Bagneux) et Petit Bagneux, dans l'axe de l'avenue Henri-Barbusse. La concertation préalable est terminée et l'enquête publique débutera en 2002. L'objectif est de permettre aux habitants de la petite couronne de ne plus prendre leur voiture pour entrer dans Paris. A partir du terminus Petit Bagneux, les voyageurs pourront atteindre la quasi totalité des stations de la rive gauche de la Seine et la station Châtelet en moins de trente minutes. Ainsi, le trafic entrant par la porte d'Orléans devrait diminuer. Enfin, cette ligne sera connectée, au niveau de la station Verdun, au projet "Grand tram" reliant Issy-Val-de-Seine à Arcueil-Cachan et permettra aux habitants de banlieue de ne plus devoir passer par Paris pour se rendre de banlieue à banlieue.

J.-P. A.

Premier "quartier vert" de la capitale

● Moins de nuisances pour les habitants des quartiers Alésia/Tombe-Issoire, Friant, Hallé et Artistes.

La mairie du 14e a mené une concertation tambour battant, depuis le printemps dernier, afin d'imaginer un nouveau plan de circulation dans le sud-est de l'arrondissement. Les résultats ont été présentés au public qui a pu formuler les dernières critiques et recommandations, avant une mise en chantier prévue pour le début 2002.

L'objectif affiché est d'aller plus loin que ce qu'avait fait l'équipe Tiberi avec les "quartiers tranquilles" (voir La Page n°40). Le périmètre étudié pour le "quartier vert Delanoe" comprend l'équivalent de quatre des "quartiers tranquilles Tiberi", ce qui permet d'avoir une vision plus globale du problème. Alors que les "quartiers tranquilles" se contentaient de transformer en "zone 30 km/h" des îlots souvent déjà calmes, l'étendue du "quartier vert" oblige les services de la Ville à étudier la "tranquillisation" des axes à forte densité de trafic les traversant. Pour ce qui concerne ce premier quartier, la rue de la Tombe-Issoire, celle d'Alésia et l'avenue du Général-Leclerc ont donc été objets de réflexions.

Un nouveau plan de circulation

Selon la volonté de la nouvelle municipalité, il sera impossible aux voitures de traverser le "quartier vert" pour échapper aux bouchons sur d'autres axes. Des pistes cyclables seront créées, parfois à contre-sens, à chaque fois que la largeur de la chaussée le permet. La circulation des bus 28 et 38 sera modifiée afin d'éviter un retour par un autre itinéraire qu'à l'aller : le parcours du bus est ainsi rendu plus lisible pour l'utilisateur. Le carrefour Alésia/Tombe-Issoire, source de nuisances et de dangers (voir La Page n°36), sera complètement réaménagé avec la création d'une petite place piétonne. Tout cela donnera donc lieu à un nouveau plan de circu-

lation. La vitesse des automobiles sera limitée à 30 km/h (sauf sur les grands axes). Les trottoirs seront élargis pour permettre un déploiement des terrasses ou devantures de commerces et faciliter la circulation des piétons. Les passages piétonniers seront surélevés et sécurisés. Quand les réseaux souterrains le permettent, des arbres seront plantés.

Concertation et mobilisation

Le préau de l'école du 12, rue d'Alésia était comble le 18 septembre dernier, pour la présentation du projet. La plupart des personnes associées à la concertation étaient satisfaites d'assister à la concrétisation de cinq mois de travail. Quelques bémols sont cependant venus tempérer l'enthousiasme affiché des élus.

Les principales critiques du public ont porté sur le report obligatoire du trafic vers les avenues du Général-Leclerc, René-Coty, Reille et les rues Alésia et Amiral-Mouchez. Ces riverains auraient apprécié que la mairie étudie d'abord comment augmenter l'offre de transport en commun sur ces artères, avant d'y déplacer le trafic du "quartier vert". Les élus ont voulu rassurer l'assistance en promettant que l'axe rouge de l'avenue du Général-Leclerc (voir article ci-contre) et la rue d'Alésia faisaient parallèlement l'objet d'une étude pour être réaménagés. Pour la rue d'Alésia, la concertation va débuter cet automne avec les 13e et 15e arrondissements en ce qui concerne la circulation du bus 62. Les riverains risquent donc d'attendre 2003 pour pouvoir ouvrir leurs fenêtres sans être agressés par le bruit et la pollution. En revanche, pour les avenues René-Coty et Reille et la rue Amiral-Mouchez, rien n'est véritablement prévu et ces voies risquent de se transformer en bretelles d'autoroutes si le trafic interdit dans le "quartier vert" s'y reporte.

Une critique a porté sur les accès piétonniers mal sécurisés au parc Montsouris (6000 visiteurs par jour). Geneviève Belenger, adjointe au maire du 14e pour les transports et la voirie, a répondu qu'une étude était en cours, associant les communes limitrophes.

Plusieurs questions ont porté sur la protection des piétons, notamment dans les rues et avenues Saint-Yves, Douanier-Rousseau, Père-Corentin et Jean-Moulin. A part la création de passages piétonniers surélevés par endroits, rien n'est prévu. Pourquoi ne pas installer des feux déclenchés par un radar réglé sur 30 ou 50 km/h ? Un second radar, répressif avec flash pourrait être installé après le feu, au cas où l'automobiliste les brûlerait.

Plusieurs personnes se sont plaintes du nouveau tracé des parcours des bus 28 et 38 qui seront remis sur l'avenue du Général-Leclerc, en périphérie du quartier. Si l'on peut comprendre la volonté de la mairie et de la RATP de rendre les parcours de bus plus lisibles pour les usagers occasionnels, les riverains et usagers habituels des bus voient là une dégradation du service public. Une solution, réclamée par plusieurs associations à Paris, aurait été la mise en place de mini bus de quartier, notamment en journée, pour conduire les usagers vers les grandes stations de correspondance bus-métro. Mais rien de tel n'est pour l'instant prévu : voilà donc un nouveau chantier qu'habitants et associations vont devoir explorer pour que cette demande soit prise en compte par la mairie.

Enfin, deux associations (l'Association de défense du quartier Montsouris et Urbanisme et démocratie) se sont plaintes de ne pas avoir été associées à cette concertation, pourtant auto-proclamée par la mairie d'"exemplaire, poussée et complète".

JEAN-PAUL ARMANGAU

Aqueducs

Les aqueducs de Lutèce et de Médicis qui traversent le 14e alimentent la rive gauche de la ville depuis les sources la plaine de Rungis. Ils constituent un monument unique en Ile-de-France. Dans le 14e, le chantier de la Zac Montsouris a mis à jour un tronçon de 300 mètres de ces aqueducs. Malheureusement, bien qu'ils soient classés à l'inventaire des monuments historiques, depuis Wissous jusqu'aux portes de Paris, les aqueducs ne bénéficient ensuite d'aucune protection. C'est ainsi que les associations de quartier ont dû batailler ferme pour que l'aménageur de la Zac finisse par préserver une centaine de mètres du tronçon parisien (voir La Page n°30 et 45). Mais les entreprises qui se sont succédé dans le chantier de la Zac n'ont pas vraiment eu d'attention pour ces vestiges : des voûtes se sont effondrées sous le poids des engins et des coups de pelleuse malheureux sont venus endommager irrémédiablement les aqueducs. Afin de mettre fin à ces atteintes au patrimoine, il devenait urgent, comme des associations le demandent depuis sept ans, de classer la partie parisienne de ce qui reste de ces ouvrages des Ier et XVIIe siècles. Un vœu, présenté par le groupe Verts au Conseil de Paris fin septembre, a été adopté à l'unanimité de nos élus : il demande enfin l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de la partie parisienne des deux aqueducs. Il restera ensuite à obtenir leur réfection afin qu'ils puissent être montrés au public.

J.-P. A.

L'Equip'Page

... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 50 F. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP523, 75666 Paris cedex 14.

DÉSINTOXIQUEZ VOUS !



L'association Vie libre qui se mobilise contre les ravages de l'alcoolisme organise de 2 au 11 novembre une campagne nationale autour du thème "Osons les dix jours sans". Ses militants proposent autour d'eux une démarche qui consiste à vivre dix jours sans dépendance ou une habitude fortement ancrée : sans alcool bien sûr, mais aussi sans tabac, sans drogue dure, sans incivilité au volant, sans télévision, sans Internet, sans voiture... on n'a que l'embaras du choix.

MUSETTE

● Notre collaborateur Jacques Bullot nous propose une nouvelle, extraite de son recueil "La couleur du Temps".

Je n'ai échangé qu'un regard avec elle...

C'était... Je dois d'abord faire un effort de mémoire et retrouver la raison de ma présence sur cette avenue. En effet, depuis longtemps, j'évitais avec soin sa fréquentation et ne la franchissais plus. Il m'en coûtait parfois des kilomètres pour la contourner et rejoindre un endroit situé à quelques mètres au-delà de la frontière. Le terme "d'avenue" me semblait inadéquat. N'évoque-t-il pas des promenades ombragées, de longues flâneries, des brasseries accueillantes, des bistrotiers animés à la terrasse desquels, au calme, on peut déguster une bière ou un café en lisant ou en bavardant ? Aujourd'hui encore, je ne sais comment la nommer. Saignée, voie, passage ? Saignée a une redresse qui convient. Voie est archaïque. Passage m'agréerait si ce mot n'évoquait un endroit étroit, souvent pavé, où poussent des fleurs et de la vigne ou encore s'il ne rappelait une galerie couverte de larges plaques vitrées, bordée de vieilles librairies et de boutiques un peu fanées.

Il faut croire qu'un impératif urgent m'avait contraint à franchir "la ligne". Peut-être quelques cases cochées sur un avis glissé sous ma porte m'avaient-elles averti qu'ayant eu le tort de m'absenter de mon domicile je devais réparer cette faute. Oui c'est cela. Je devais me rendre à un bureau de poste dont on me précisait le numéro et l'adresse. Il était hors de mes limites, en pleine zone interdite, non loin du Lion de Belfort en remontant vers Alésia.

C'est ainsi, que je passai la frontière.

Le vacarme régnait. De lourdes bouffées nauséabondes s'échappaient des moteurs surchauffés et s'insinuaient partout en nappes invisibles. Malgré la tentation des boutiques, les passants, assommés, asphyxiés, allongeaient le pas, retenaient leur respiration, bousculaient sans s'excuser ou se laissaient bousculer sans protester.

Je parvins à atteindre le bord opposé dans le laps de temps imposé par des feux tricolores réglés et me retrouvai face au bureau de poste. Je ne me souvenais pas qu'il fût entouré de jardins. D'un côté, une villa répondant au nom vieillot d'Adrienne, de l'autre, un vaste domaine entourant un établissement public dont la spécialité porte le nom grinçant de gériaire. On n'y entre que par effraction, au risque de se voir refouler énergiquement.

Perdu dans la file d'attente, mon regard indifférent, errait d'un panneau à l'autre, lorsque je la vis. Sa silhouette avait une élégance naturelle, soulignée par un long manteau de couleur vive, bleu ou vert, je ne me souvins plus. Je ne pouvais apercevoir son visage, perdu derrière un chignon, assemblage discret de mèches noires habilement tressées, retenues par un peigne ouvragé. Dès le premier regard j'ai perçu chez elle une fragilité et une souffrance que révélaient des gestes lents, une façon lasse de rentrer la tête dans les épaules pour se protéger. Sa main cramponnée au rebord lisse du comptoir blanchissait sous l'effort. L'employé, penché vers elle, la fixait avec étonnement, sans prononcer une parole. Il avait à la main une lettre qu'elle n'osait saisir.

C'est alors que je sentis une pression sur mon bras. Une vieille dame me désignait le

comptoir soudain libéré par une femme, rouge de colère. Elle prenait à témoin et menaçait. Le postier, impassible, m'invita à approcher. J'oubliai d'un coup ce qu'il se passait au guichet voisin et tendis ma convocation. Je sentis les battements de mon cœur s'accélérer lorsque l'employé sortit une lettre d'une boîte de carton et me la glissa. Je lus le nom de l'expéditeur et, relevant la tête, fis un sourire gêné au guichetier. Il y avait, me semblait-il, plus qu'une trace d'ironie dans ses yeux. Je m'éloignai avec soulagement.

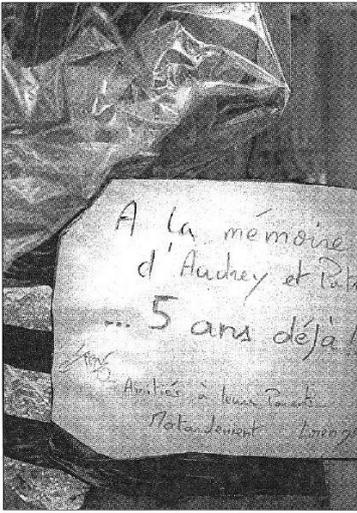
Je m'apprétais à lire ce courrier officiel, lorsque je la vis. Elle était à quelques pas, au-delà de la porte automatique, au milieu du trottoir, non loin de la vendeuse de journaux de rue. Je ne voyais d'elle que le chignon et le long manteau dont le col reflétait le soleil d'hiver. Elle lisait. Dans sa main gauche elle tenait une enveloppe. Elle était immobile, crispée, figée, refermée sur elle-même et la feuille qu'elle tenait dans la main droite était agitée de tremblements rapides.

La missive qui m'était adressée n'avait rien d'agréable. Un obscur correspondant officiel me réclamait une forte somme. Il n'avait pas daigné se faire connaître. Il m'envoyait aucun remerciement, n'ajoutait aucune formule de politesse et m'enjoignait d'obtempérer.

Je franchis les portes automatiques. Dehors un silence inhabituel régnait. Au lieu du grognement des moteurs, du crissement des pneus, des freinages angoissants et des motos pétaradantes, j'entendais la voix claire d'une petite fille demander à sa mère ce qu'il y avait, là-bas. Son doigt tendu désignait la chaussée sur laquelle un groupe stationnait. La foule s'amassait. Les voitures étaient arrêtées. Des portières s'ouvraient. Sur les trottoirs, les passants cherchaient à comprendre et s'interpellaient à mi-voix. Je restais interdit, envahi par un calme étrange rompu soudain par les croassements insolites d'un vol de corbeaux.

Là où se trouvait la femme au chignon quelques instants auparavant se tenait maintenant un gaillard à casquette, mains sur les hanches, jambes écartées. Je la cherchai des yeux. C'était elle, là-bas. Même taille, même silhouette, même vêtement. Elle s'est retournée découvrant des traits fades, épais, vulgaires. Je constatai alors avec soulagement que les cheveux, remontés sur l'arrière du crâne, n'étaient pas retenus par un chignon mais par une de ces barrettes qu'on achète pour quelques francs dans les bazars. Je me suis approché.

La mère, le visage brouillé par la curiosité et la peur, tirait son enfant. Mais la petite pleurait, suppliait... "J'ai tout vu...", me confia un homme à cheveux blancs. Des éclats de verre étaient éparpillés devant une voiture dont le museau



La mort a frappé avenue du Général-Leclerc (un platane face à la rue Daguerre). (PHOTO: J.K.A.)

arrogant mordait le passage piétons. A l'intérieur une femme, secouée par des sanglots convulsifs, cachait son visage. Debout, tenant la portière d'une main, un homme pâle, les yeux exorbités, répétait : "Je n'ai rien pu faire..."

La femme au chignon était étendue sur le sol. Elle gisait sur le dos, les bras légèrement écartés. Ses vêtements n'étaient pas froissés. On ne voyait aucune trace de blessures. Seule une goutte de sang perlait à la commissure de ses lèvres. Sa main gauche serrait l'enveloppe grise. Elle ne se plaignait pas. Elle ouvrit les yeux. Ils étaient clairs et je pus y lire douceur, lassitude et soulagement. Elle m'adressa un regard bref et intense puis ferma les paupières. J'eus le temps de lire l'adieu. Elle mourut, les yeux dans les yeux d'un inconnu.

Je remarquai alors combien elle était belle...

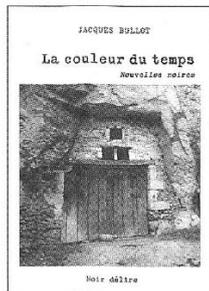
Derrière moi, un homme commentait, sans colère : "... Pour aller d'un bord à l'autre... vingt secondes peut-être et les voitures démarrent... il faut se hâter, sinon...". "Les jambes des vieillards sont trop faibles, celles des enfants sont trop petites...", ajouta une voix.

L'enfant tendit le bras vers le bus-côté, désigna un panneau, fixé non loin de là et lut à haute voix ces mots terribles : "Axe rouge".

La main de la femme s'entrouvrit. Une feuille s'en échappa et vola jusqu'aux pieds d'une matrone, dont les yeux écarquillés se repaissaient du spectacle. Je me suis penché et ai essayé de lire, mais la foule ondula, des vagues m'éloignaient. On criait : "Poussez-vous... Le SAMU..."

À ce moment une femme fendit la foule et s'écrouta en larmes, sur le sol. Elle l'entoura de ses deux bras et hurla : "Musette... ne t'en va pas..."

JACQUES BULLOT
Copyright "Noir Délire".



Nouvelles fraîches

Notre collaborateur Jacques Bullot vient de publier "La couleur du temps", un recueil de nouvelles édité par les éditions "Noir Délire" (165 pages, 11,90 € (78 FF)).

"Avis de grand froid ! Dix nouvelles peintes aux couleurs de l'époque : la mort frappe sur les axes rouges mais sur 108.2 FM, Sapho fait vivre vos fantômes, pour le meilleur et pour le pire !

Un vrai temps de chien : les fossés de campagne fleurissent de cadavres et les enterrements font ressortir de vieilles histoires. Et puis là-bas, sur les bords du Dniepr, Marina erre dans une ville fantôme...

Rassurez-vous les bouffons du show-biz vous offrent leur dernier numéro : provoc douteuse et porno machiste, simple et de mauvais goût ! La météo est mauvaise !"

Les maladies orphelines trouvent une maison

Dans le cadre d'une convention entre l'Association française contre la myopathie et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, 1500 m² de locaux de l'ancien hôpital Broussais sont rendus disponibles pour une "plate-forme des maladies rares" (*), créée par décision du ministre délégué à la Santé.

Unique en Europe, cette plate-forme qui vient de voir le jour, regroupe quatre organisations spécialisées : Orphanet : base de données sur ces maladies, accessible sur Internet (www.orpha.net) ; Allorgènes : service d'information sur les maladies génétiques, tél. : 08.10.63.19.20 ; Alliance maladies rares : collectif de quatre-vingts associations de maladies et de familles, tél. :

01.56.53.53.40 ; Eurordis : réseau européen de cent quatre-vingts associations et collectifs nationaux, tél. : 01.56.53.52.10.

L'inauguration de ce siège, ainsi que sa médiatisation, auront lieu le 23 octobre, en présence de Bernard Kouchner. Les actions de cette plate-forme auront pour but de former et d'informer les nombreuses associations concernées. Elles s'étendront par la suite au grand public.

Gageons qu'une telle création permettra de progresser dans la lutte pour une meilleure connaissance des maladies rares, également dénommées "orphelines", qui sont actuellement répertoriées au nombre de cinq mille.

NICOLE PÉNASSE
(* dans le bâtiment Gaudart d'Allaines, 96 rue Didot ; adresse postale : 102, rue

Hôpital Saint-Joseph

Tu passeras par l'autre porte

● L'entrée centenaire de l'hôpital Saint-Joseph est fermée au public.

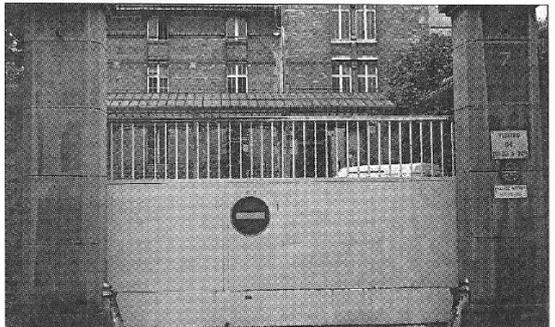
Le 10 septembre dernier, les habitants du 14e, usagers et personnels de l'hôpital, ont eu la désagréable surprise de voir condamné l'accès habituel au 7, rue Pierre Larousse, définitivement fermé au public. Pourtant, depuis sa création en 1878, l'hôpital avait su donner à cette entrée la mémoire des lieux avec, en haut du perron d'accueil une galerie en hommage à son créateur Mgr d'Hulst et à tous les "créateurs de lits" répertoriés au long des piliers de cette galerie qui débouche sur le jardin de la Vierge, toujours agréablement fleuri.

Cette magnifique entrée avait d'ailleurs joué la vedette ce mercredi 8 août 2001 avec l'admission de Jean Paul Belmondo, pour qui on l'a spécialement ouverte à 20h30 (les entrées de nuit se font normalement rue Raymond-Losserand). Ce qui a été réservé à cette vedette, M. Yves Barraud, le directeur général de la Fondation de l'hôpital Saint-Joseph, ne saurait plus le permettre à un quelconque habitant ou personnel soignant.

Pour économiser quelques sous, la Fondation veut rompre avec la tradition. Elle ferme ainsi l'accès le plus pratique pour les habitants du nord de l'arrondissement.

Entrez donc par "l'Algéco" 185, rue Raymond-Losserand pour bien vous pénétrer des chantiers en cours vers la modernité. Si vous vous êtes cassé le nez en vous présentant rue Pierre-Larousse, entrez au bistrot du "Bon Coin" au 48 de la rue, point de rencontre et d'échanges entre les personnels et usagers des services de Saint-Joseph qui transitent par cette porte. Etienne et Denis, les gérants, ne décolorent pas de voir perturber les habitudes de leur clientèle. Avec eux, défendons la valeur "patrimoine" de cet accès de longue date qui fut même, jusqu'en 1994, une entrée aux urgences. Ecrivons à MM. Barraud ou Gelamur (président rue Raymond-Losserand, 75674 Paris cedex 14), Signons la pétition au bar du "Bon Coin" pour faire rouvrir cette bien jolie porte, connue de plusieurs générations du quartier Plaisance.

JEAN-LOUIS LAMBERT



● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis plus de onze ans par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@noos.fr) ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 53, c'est Pascal André, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Jacques Bosc, Pierrick Bourgault, Loïc Briand, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Arnaud Brugier, Jacques Bullot, Claudine Cerf, José Couvelaere, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, Marie-Françoise Fourmont, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Pierre Lada, Jean-Louis Lambert, Paule Lascombes, Evelyne Lohr, Régis Marzin, Rebecca Morales, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénasse, Elsa Robert, Muriel Rochut, Monique Wach, Sylvain Zorzain...

Boulevard des Maréchaux

Un désir nommé tramway

● La concertation sur la mise en place du tramway a débuté. Elle promet d'être très animée...

À l'accueil du public pour débattre, dans le cadre d'une concertation préalable, de la création d'une ligne de tramway sur les boulevards des Maréchaux (dit boulevards extérieurs).

Depuis quatre ans, ce débat est engagé entre toutes les associations parisiennes et l'Hôtel de Ville. Au début, Jean Tiberi n'avait pas de religion sur le sujet. Les associations étaient également partagées entre celles qui voulaient un tramway sur les boulevards extérieurs et celles qui préféraient refaire rouler des trains sur l'ancienne petite ceinture ferroviaire (la PC). C'est seulement à la suite du "putsch" avorté de Jacques Toubon contre Jean Tiberi, en juillet 1998, que ce dernier a tranché pour mettre le tram sur les extérieurs (l'ex-maire du 13e était pour le tram sur l'ancienne PC).

La nouvelle municipalité a repris l'exposition préparée par la précédente, qui ne voulait pas se mouiller avant les élections. L'équipe Delanoë n'a pas voulu faire une nouvelle exposition car elle souhaite aller très vite (le maire voudrait voir circuler le tram avant la fin de sa mandature)... et

peut-être qu'elle ne voulait pas non plus prendre de risque. L'exposition était intitulée "Concertation pour un tramway en rocade sud de Paris" pour ne choquer personne, alors que l'enquête préalable concernait les modalités d'aménagement du tram sur les Maréchaux. Le flou entretenu n'a donc pas aidé au débat.

Lors de la réunion publique fin juin, les pro-PC et pro-Maréchaux se sont bêtement affrontés pour la énième fois sans que le maire du 14e et son équipe interviennent, laissant la réunion se détourner de son objet, et devenir une sorte d'exutoire des perdants (des dernières élections). Les vraies questions n'ont pas été abordées.

L'intérêt d'un tram (où qu'il soit) est de permettre aux banlieusards qui le désirent de se passer de leur voiture (déjà 52% des Parisiens n'en ont pas). Le projet présenté concerne les extérieurs depuis le boulevard Victor jusqu'à la porte d'Ivry. Mais il ne montre pas les connexions avec la banlieue, n'explique pas les gains en temps de parcours pour un habitant de banlieue, ni les transferts de flux de passagers... Elue deux mois plus tôt, la nouvelle mairie n'a pas su faire travailler les services tech-

niques pour présenter des réponses aux problèmes de déplacements.

Unanimité pour un tramway

Lors de ce débat, les nombreux riverains qui sont intervenus ont avancé des arguments... de riverains, trop souvent "nimbystes" (*): ceux des Maréchaux veulent "renvoyer" le tram sur l'ancienne PC, ceux de la PC le préfèrent sur les Maréchaux. Pour autant, tous se prononcent pour un tramway: en tant qu'utilisateurs de la ligne PC1, ils savent combien elle est saturée (même si le bus circule mieux depuis la mise en site propre des voies l'an dernier). Mais personne ne veut risquer d'en supporter les nuisances supposées.

Il faut déplorer que la Ville de Paris n'ait jamais organisé de déplacements en groupe dans des villes (banlieue et régions) qui ont récemment installé le tram pour que les associations et quelques habitants se rendent compte que la gêne réelle (bruit, vibrations...) d'un tel équipement est minime. Si vous allez à Nantes, Strasbourg ou Montpellier vous remarquerez que les trams d'aujourd'hui ne génèrent quasiment aucune gêne si ce n'est durant les travaux.

Enfin, certains riverains ont avancé que mettre le tram sur l'ancienne PC raccourcirait les temps de parcours. Mais pour qui? Tout dépend de l'endroit où l'on habite: pour un habitant de la rue d'Alésia cela est vrai, mais pour un habitant des cités HBM ou de l'autre côté du périphérique, cela pourrait être le contraire. C'est ce qu'il aurait été intéressant de montrer lors de cette enquête...

Un tram à la place de l'ancien train

Les arguments principaux des associations qui veulent refaire circuler les trains sur la PC sont de plusieurs natures. Certains, proches de la SNCF, disent "il y avait des trains autrefois, il faut en refaire circuler aujourd'hui". D'autres avancent que cela coûtera moins cher. Cela n'a jamais été prouvé et c'est même plutôt le contraire. Depuis soixante-dix ans qu'il n'y a plus de trains de voyageurs, plus aucune correspondance n'est active. Il faudrait donc refaire des escaliers mécaniques, des stations en sous-sol, repenser les accès et correspondances en surface avec les bus, connecter par des souterrains au métro...



Déjà en 1997, les habitants réclamaient la priorité aux transports en commun. (PHOTO: J. K. A.)

D'après la Ville, cette solution "ancienne PC" coûterait plus cher. Un argument plaidant en faveur de cette solution est que le tram ira plus vite sur l'ancienne PC que sur les Maréchaux. Un autre est de considérer que l'on pourra cumuler les bienfaits de la mise en site propre du bus PC1 sur les Maréchaux et ceux du tram sur l'ancienne PC, située entre les bus PC1 et 62.

Un tram à la place des voitures

Les arguments des associations qui préfèrent le tram sur les Maréchaux avancent que celui-ci prendra la place de la voiture (plus de place que le bus actuel) et que l'on pourra réserver le site de la PC à d'autres aménagements correspondants aux besoins des habitants. Cela pourrait être une "coulée verte" (demande des habitants) ou une voie de circulation pour des trains de marchandises afin de désengorger Paris d'une partie du trafic de camions (voir encadré). L'installation du tram sur les extérieurs sera accompagnée d'un réaménagement des boulevards qui serait payé en même temps que l'installation de la ligne (alors que si l'on ajoute le coût du réaménagement des boulevards à celui de l'installation du tram sur l'ancienne PC, le coût global devient bien plus important que celui de la solution du tram sur les Maréchaux). Cela met une ligne de transports en commun attrayant plus proche de la petite couronne (de 800 m en moyenne par rapport à l'ancienne PC, compte tenu du peu de passages par dessus le périph') et plus proche

des habitants des HBM (en moyenne 200 m). Les correspondances avec les lignes de bus et de métro sont plus importantes et plus "lisibles" pour le piéton. La plupart des habitants demandant la création d'espaces verts protégés de la circulation, de lieux de vie, spectacles, animation: tout cela est possible sur la coulée verte de l'ancienne PC.

Enfin, l'option "tram sur les Maréchaux" montre clairement qu'on développe les transports en communs (visibles, car en surface) dans le but de diminuer la place de la voiture (cela comporte un côté didactique). Elle offre aussi plus de possibilités d'aménagements (coulée verte ou train sur la PC).

L'enquête publique visant à obtenir la déclaration d'utilité publique qui permettra d'engager les travaux devrait se dérouler début 2002. Il est peu probable que le commissaire enquêteur donne un avis négatif à ce projet: la non-utilité publique serait difficile à démontrer. En revanche, les habitants et futurs usagers devront se mobiliser pour que leurs exigences soient prises en compte si le projet corrigé que présentera la mairie ne leur convient pas. S'ils sont entendus, le commissaire enquêteur pourrait alors émettre des réserves qui obligeraient la municipalité à tenir compte des demandes des habitants.

JEAN-PAUL ARMANGAU

*De l'américain "Not In My Backyard" qu'on peut traduire par "pas sous mes fenêtres".

Jardins ou trains dans la coulée verte ?

● Si la solution "coulée verte" était retenue, il reviendrait au même prix (légèrement moins cher selon les services de Tiberi) d'aménager un tram sur les Maréchaux, des jardins en "coulée verte" sur l'ancienne PC et des tunnels aménagés pour des animations, que de refaire une ligne tram sur l'ancienne PC.

En février 2000, lors d'une "Commission petite ceinture", Michel Bulté, adjoint au maire de Paris, dévoilait les projets de la Ville pour aménager l'ancienne voie ferrée en jardins. A la demande de la SNCF, une ou deux voies de chemin de fer étaient conservées, limitant, à plusieurs endroits, les possibilités d'aménager à la fois des cheminements pour piétons et pour cyclistes. Celle-ci avait demandé à ce que l'aménagement soit réversible. Propriétaire des terrains, le Réseau ferré de France a opposé son veto à un aménagement de véritables jardins.

Après avoir laissé cette voie à l'abandon durant près de soixante-dix ans, la SNCF a fait valoir qu'elle pourrait être intéressée par la possibilité d'implanter plusieurs plates-formes de

fret intra-muros et d'assurer leur desserte par l'ancienne PC.

Les associations de riverains n'ont pas vraiment apprécié. Quand les représentants associatifs ont demandé à celui de la SNCF quels nouveaux paramètres économiques ou techniques motivaient une reprise en main de ce que la société nationale avait peu à peu abandonné, il n'a su répondre. Il faut dire qu'il n'avait pas non plus produit les études (type de trafic, nuisances, horaires...) réclamées par la mairie.

La solution transport de marchandises est donc encore assez floue. On ne sait pas si la proposition est viable, où seraient les plates-formes de correspondance camions/trains, comment serait organisée ensuite la distribution dans Paris (quels types de camions), ni quelles marchandises la SNCF compte transporter. Lors de cette réunion, les représentants associatifs ont eu la nette impression que cet argument avait été trouvé par la SNCF dans le seul but de gagner du temps. Pour produire une véritable étude ou faire "monter" les enchères? J.P.A.

Vie municipale La parole aux associations

Une bonne manière de commémorer le centenaire de la loi de 1901, se félicitait le maire Pierre Castagnou, en ouvrant les "états généraux de la démocratie locale et de la vie associative, les 16 et 17 juin". Il est vrai que le 14e était le premier arrondissement à organiser de telles rencontres avec les représentants des associations. Ces travaux, qui devraient être soumis au conseil d'arrondissement en novembre, sont destinés à élaborer une charte du partenariat associatif et citoyen. Les bilans des différents arrondissements seront confrontés au niveau de la mairie centrale.

Quelque 150 participants s'étaient répartis entre les quatre ateliers animés par des élus municipaux: conseils de quartier, conseils de jeunes, commissions extra-municipales, information et saisine du conseil d'arrondissement. Les réflexions et

les propositions des associations ont fait l'objet de synthèses, rééquilibrées par des rapporteurs de chaque atelier. Parmi les outils de démocratie participative qui devraient être mis en place: les conseils de quartier (d'ici à la fin de l'année) et la prise en compte par les élus de référendums d'initiative citoyenne.

La forte participation à ces journées était à la hauteur de la demande des associations et des citoyens en matière d'instances participatives. Tous ont insisté pour que la future charte ne reste pas un simple recueil de vœux pieux. Enfin, ces journées ont aussi permis aux associations de mieux se connaître: une dimension importante quand on sait que le 14e compte environ 2000 associations dont 300 inscrites au Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica). F.H.

Impasse Sainte-Léonie Repas de quartier

Le 8 juin dernier, la journée nationale des repas de quartier a été un franc succès dans l'arrondissement. Outre les traditionnels repas dans la rue des Thermopyles, place du banc (angle des rues Bénard et de la Sablière), rue Ledion et place Brancusi, nous en avons répertorié cinq autres: boulevard Arago, place du marché Mouton-Duvernet, rue de l'Ouest, place de l'Amphithéâtre, et impasse Sainte-Léonie.

Ces repas peuvent être organisés à tout moment. Si l'envie vous prend, l'association Urbanisme et démocratie vous propose un coup de main logistique pour vous faciliter la tâche. Communiquez-lui la date et le lieu prévu pour le repas (01.40.44.81.92), elle vous fournira affiches et affichettes pour l'annoncer autour du lieu choisi.

Enfin, un livre sur les repas de quartier vient de paraître. Il a été fait par l'association toulousaine Carrefour culturel Arnaud-Bernard qui a lancé l'idée des repas en 1991. Demandez-le à votre libraire ou faites-le lui commander à IEO, BP6 81700 Puy-laurens, tel.: 05.63.75.22.26. Vous y retrouverez l'ambiance des repas à travers la France et cela vous donnera certainement l'envie d'en organiser un en bas de chez vous.

J.-P. A.



Un midi, impasse Sainte-Léonie. (PHOTO: REBECCA MORALES)

Atelier du Lunain

● Quand l'atelier de peinture éclaire les couleurs de l'âme.

Un siècle d'art élabore le 14e arrondissement de ses taches magiques. Les pinceaux de Picasso, Chagall, Modigliani, ont laissé des souvenirs indélébiles. Dans l'atelier du Lunain, des graines de peintres rêvent de le rejoindre.

"La surface blanche est trop importante. Et cela manque de contraste dans les noirs."

- Et qu'est-ce que cela donne à l'envers ? Tournez votre tête à l'envers.

- C'est pour cela que l'on vient, pour le monde à l'envers."

Et pendant ce temps, l'autre monde, celui du quotidien et des heures comptées, s'efface. Dans les deux petites pièces de l'Atelier du Lunain, situé dans la rue du même nom, entre la place d'Alésia et le parc Montsouris, un univers coloré se fraie un chemin à travers les lignes brisées et les clairs-obscur.

Dans ces deux petites pièces, où sèchent un peu partout des peintures, les pinceaux, les pots, les magazines d'art, les blouses, qui un jour ont été blanches, s'alignent dans une odeur entêtante d'huile et d'acrylique. Quelques langues sont tirées, une grimace pour chaque trait trop long, et les dizaines de mains dessinent des boucles, comme dans un ballet, écrasant les crayons gras pour accentuer ou atténuer les contours. Ces mains surprennent, pourtant : elles appartiennent toutes à des femmes. Aux onze élèves, femmes, la soixantaine en tablier, qui colorent l'atelier ce jeudi soir, succéderont sept autres élèves, au féminin. L'art graphique serait-il interdit aux hommes ?

"Pas du tout, explique Claudie Chardin, une des quatre femmes professeurs. Il semble que les hommes aient toujours quelque chose à faire après leur journée de travail, ils n'ont pas le temps de dessiner. Dès que ça se complique, ils disparaissent. J'ai un cours où il y a pour l'instant pas mal d'hommes, je suis curieuse de voir s'ils tiendront", précise, Isabelle de Branche, autre professeur et artiste, le sourire en coin.

Accueil au pas, l'Atelier du Lunain accueille graines d'artistes et peintres plus confirmés, âgés de cinq à "pratiquement quatre-vingt-dix ans", depuis un quart de siècle. Un vingtième siècle qui a lui-même laissé dans cet arrondissement des traces magiques de peinture. Modigliani, Chagall, Picasso y ont usé leurs pinceaux et créé des vocations. "C'est stimulant d'avoir autant d'ateliers autour de nous, dans un quartier qui possède une histoire aussi riche, reconnaît Isabelle, mais c'est aussi beaucoup une question de proximité avec les habitants, de bouche à oreille".

S'exprimer, avant tout

De bouches en oreilles, liant des amitiés, les 250 "gribouilleurs" de l'atelier découvrent donc huile, aquarelle, fusain, travaillent la matière pendant des cours hebdomadaires, des séjours et des stages - où il s'agit de "ne vivre que de ça pendant huit jours, et tant pis si la terre s'écroule" - sans oublier les séances de nuit : "pour perdre la notion du temps, briser les barrières et les a priori. En l'absence de lumière, les peintures sont plus violentes. Les émotions se libèrent plus facilement", explique Isabelle. Car ici, à l'Atelier du Lunain, c'est l'émotion qui est privilégiée, l'expression au détriment d'une technique pure et froide.

Véronique, une "ancienne", les cheveux grisonnants et lumineux, qui vient ici depuis une

quinzaine d'années, évoque la méthode Martenot, du nom d'une mère qui avait amené son fils handicapé à s'exprimer à travers la peinture. L'expression avant tout. "On apprend tout de suite tous les procédés. L'avantage, c'est qu'au bout de cinq ou six ans, on obtient des résultats très satisfaisants. Le défaut, c'est qu'on ne sait toujours pas dessiner ; mais on prend beaucoup de plaisir".

"Et tant pis si l'on triche un peu !", confesse Claudie, son professeur. Pour le cours avancé de ce soir, nous travaillons une technique ancienne de peinture à base d'œuf - comme en témoignent les deux bocaux remplis de jaunes - mais nous y ajoutons de la peinture à l'huile. Ce n'est pas orthodoxe, c'est plutôt expérimental, mais c'est expressif et très agréable à travailler. Nous ne sommes pas là pour appliquer scrupuleusement une méthode et nous y tenir. Il s'agit de toujours ouvrir des portes, faire découvrir, inciter à aller plus loin".

Une thérapie

Découvrir et se découvrir. Cette façon de se libérer des contingences techniques est comme un droit chemin qui conduit vers soi, vers sa propre sensibilité.

"Il existe un rapport entre les sentiments et l'expression, explique Eliane, qui a récemment ouvert à Montreuil son propre atelier, finalement dévorée par la passion qui l'accapare depuis une dizaine d'années. La peinture est ma façon de m'exprimer et de traduire mes émotions du moment, vécues devant cette page blanche". "Cela tient un peu de la thérapie", confirme Thérèse, aquariste depuis deux ans.

Un aspect indéniablement psychanalytique, où l'acte même de payer semble conférer "une place, le droit d'exister dans cet atelier", dit Isabelle de Branche. D'ailleurs, les cours gratuits attirent peu de monde. Etotamment application freudienne !

Et gare aux libérations trop vives, attention aux débordements ! "Il faut parfois freiner des enthousiasmes un peu trop vifs, explique Isabelle. Certains y trouvent une telle force d'expression, une telle échappatoire à la pression du quotidien, qu'ils voudraient tout abandonner pour ne se consacrer qu'à la peinture. C'est notre responsabilité d'enseignants que de freiner certains élans". Il y a des élans, ce soir, qui ne pourront être freinés. Les élèves repartent dans un ballet fait de regards, de confidences, de chevalets droits, penchés ou plats, de tabliers tachetés comme des constellations. Sans faire de bruit, des émotions sont projetées sur le papier, des vies coulent dans les encres. Finalement, c'est peut-être la brochure de l'atelier qui a raison : "Des voyages pour dessiner et pour crier", y est-il écrit. Pour créer plus sûrement, mais les termes sont si proches. Presque identiques. Un cri intérieur.

Sylvain ZORZAIN

Atelier du Lunain, 19, rue du Lunain. Tél. : 01 45 43 00 44

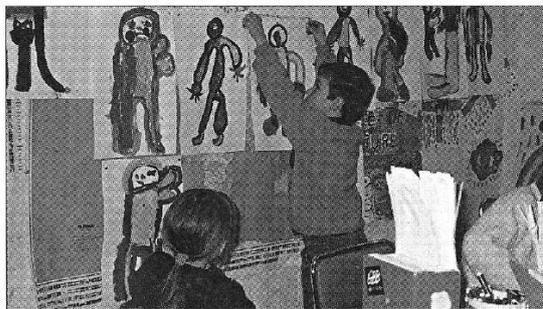
GALERIE COMMUNIC'ART

Jusqu'au 27 octobre, à la galerie Communic'art Corinne Wilson, peinture. Du lundi au samedi de 14h à 19h. 18, rue de Gergovie. Tél. : 01.45.40.72.56

Rue du Moulin-Vert

"La place du village"

● Un centre d'animation ouvert à tous.



Nicole Champaud dirige depuis 30 ans le centre d'animation hébergé jusqu'à maintenant dans les locaux de la paroisse Saint-Pierre de Montrouge.

"L'Œuvre Education Populaire Familiale" est une association type loi 1901 créée en 1926 par un prêtre qui a voulu s'occuper des enfants désœuvrés du quartier. Selon les statuts, l'ŒEPF avait pour vocation prendre en charge le "développement physique et moral des enfants du quartier". Aujourd'hui, l'association offre aux familles la possibilité de pratiquer des activités culturelles et sportives et ce, dès le plus jeune âge (à partir de 18 mois). Nicole Champaud, directrice, est entrée à l'ŒEPF à l'âge de cinq ans. "J'ai suivi les cours de danse, je suis partie en colonie de vacances. Tout naturellement, je suis devenue monitrice. Et au début des années 70, lorsque les religieuses, appelées à d'autres activités, m'ont proposé de continuer, j'ai accepté".

Des activités pour tous les âges

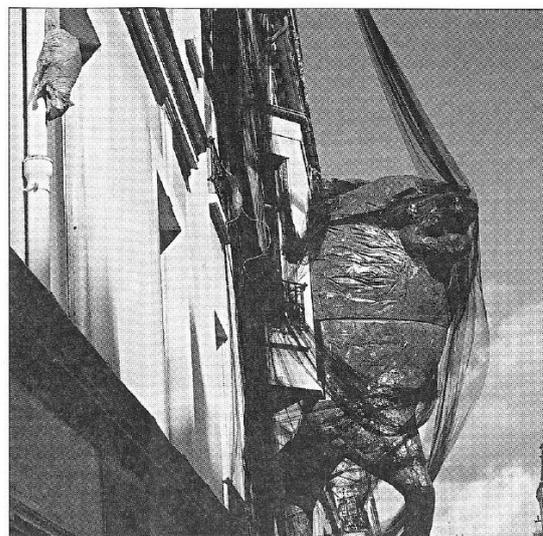
A l'heure actuelle, l'ŒEPF offre à ses 2000 adhérents toute une gamme d'activités. "Les enfants, comme les adultes, viennent et pratiquent les activités de leur choix. Certaines sont réservées aux enfants". Par exemple, la halte-garderie ("Les p'tits Loups" qui accueille 110 enfants par an), le poney, le cirque (160 élèves), le théâtre et les sorties en plein air : sorties en forêts, dans les parcs et jardins, dans les musées. Mais la plupart des activités sont destinées aussi bien aux adultes qu'aux enfants et aux adolescents. Qu'elles soient artistiques (danse, peinture, dessin, cours de musique, atelier "Terre et Céramique") ou sportives (judo, aikido, karaté, gymnastique, natation,

escalade, tennis). Par ailleurs, l'association emmène les enfants en vacances (à la Toussaint, à Pâques et en juillet et août) à Port-Bail dans la Manche. Les séjours varient d'une semaine à trois semaines. "Une semaine c'est trop court, aussi la plupart des enfants restent deux semaines. Cela leur laisse le temps de pratiquer le char à voile, la voile, l'équitation, le cirque." Précisons que le centre de vacances n'est plus subventionné depuis dix ans. "Avant, on bénéficiait d'une subvention kilométrique, d'une subvention d'équipement et depuis dix ans, nous ne recevons plus d'aide. Je ne sais pas pourquoi", nous précise la directrice. L'association se finance essentiellement par les cotisations de ses adhérents (*) et une aide de 12000 francs par an de la part de la Mairie de Paris. Elle reçoit également une aide de la Caisse d'allocations familiales et de la Direction des affaires sociales et sanitaires pour la halte-garderie.

Enfin, l'ŒEPF accueille des associations du quartier. Par exemple "Suicide écoute" ou "La Compagnie des 7 lieues" ; cette dernière a fait son gala de fin d'année dans la salle polyvalente. "Je prête également des salles à des professeurs indépendants qui, en échange, donnent des cours aux adhérents de l'ŒEPF."

Cette maison de quartier, qui est pour l'instant la seule au nord de Plaisance, doit donc continuer ses activités. "Les gens voient ce lieu plutôt comme la place du village. Ils peuvent discuter en toute tranquillité, se rencontrer. C'est un endroit convivial dans lequel ils se sentent à l'aise" conclut Nicole Champaud.

MURIEL ROCHUT
* 30 (190 francs) par an



En l'absence du Lion de Belfort, place Denfert-Rochereau, la sculptrice Corinne Béoust a animé la façade de son immeuble, rue Ducoudré : une lionne, prise dans un filet, libérée par des souris industrielles. Un thème inspiré de la fable de La Fontaine "Le Lion et le rat" ("On a souvent besoin d'un plus petit que soi").

(PHOTO : FRANCIS HEINTZ)

PETIT BAZAAR DE NOEL

Comme l'an dernier, l'association de quartier Urbanisme et démocratie organise un après-midi festif dans le jardin des fêtes, au 2-4 rue des Thermopyles.

Habitants et artisans amateurs du quartier sont conviés à ce rendez-vous hivernal pour passer ensemble un moment de partage et de rencontre autour d'un vin chaud. Au menu : divers stands garnis d'objets fabriqués main par les habitants (professionnels s'abstenir !), vin chaud pour les grands et chocolat chaud pour les petits pour accompagner le goûter traditionnel qui se compose au fur et à mesure de l'arrivée des gentils donateurs (à vos fourneaux, grands et petits !). Un spectacle pour enfant est prévu ainsi qu'un atelier lampions. Rendez-vous le 16 décembre à partir de 13h.

Contact : Urbanisme et démocratie, 01.40.44.81.92.

EXPOSITION

A voir absolument les deux expositions de Valentine Schlegel ("La Page" n°44). La première, "Céramiques, dessins, sculptures" est visible jusqu'au 3 novembre, chez "Atout papiers" 35, rue Bezout et chez Valentine Schlegel 25, rue Bezout. La seconde, "Œuvre céramique - 1950-58", débute le 18 octobre à la galerie "Mouvements Modernes" 68, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris.

Pour en savoir plus : Pierre Staudenmeyer, "La céramique française des années 50" ed. Norma, 2001

SIGNATURE TROPIQUES

Dans le cadre du festival "Paris-Banlieue Tango", Michel Pelisson signera son livre "Histoire du Tango" (éditions Actes Sud et Cité de la Musique), vendredi 26 octobre, à 19 heures à la librairie Tropiques. Librairie Tropiques : 63, rue Raymond-Losserand, tél. : 01.43.22.75.95

SPECIAL HALLOWEEN

L'association Le Lorem (*), en partenariat avec l'association Le Moulin, le centre social Didot-Broussais et la mairie du 14e, organise, mercredi 31 octobre, une journée Halloween. Au programme : des animations, un goûter, des surprises et un spectacle ("Noir, même pas peur" par la Compagnie l'Oeil écoute). Une participation de 15 francs est demandée et l'inscription a lieu au Lorem jusqu'au lundi 29 octobre. La fête se déroulera dans la salle du Moulin Vert (105, rue Raymond-Losserand) de 14h30 à 18h00. Renseignement : Claudine Foliot : 4, rue des Mariniers, tél. : 01.45.43.18.57
*Lorem : Loisirs résidentiels aux Mariniers

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.

Nom.....
Adresse.....

RESTAURANT VEGETARIEN

AQUARIUS

40, rue de Gergovie, tél. : 01.45.41.36.88

Rue du Moulin-Vert

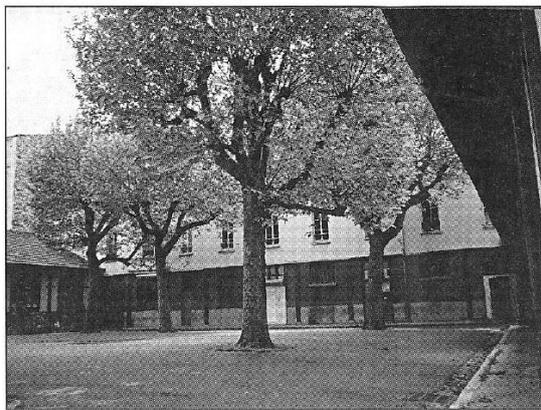
"Sur cette pierre, je bâtirai du béton"

● Le Diocèse de Paris se transforme en promoteur : il veut détruire le bâtiment du Cours St Pierre, pour y bâtir un immeuble de rapport.

C'est au printemps 1999 qu'était tombée la nouvelle. Un an après la fermeture du centre social "Notre Maison" (l'Eglise protestante avait vendu les locaux pour les transformer en bureaux), le "Centre paroissial d'initiative jeunesse" (Cepije) devait fermer ses portes car l'Eglise (cette fois catholique), propriétaire du lieu, envisageait une opération immobilière (voir "La Page" n°43 et 44). C'était un nouveau coup dur porté à l'action sociale dans le nord du quartier Plaisance. Vis-à-vis du quartier, les représentants de la paroisse Saint-Pierre-de-Montrouge, essayaient de "faire passer la pilule" en promettant de reconstruire un centre associatif en rez-de-chaussée, implanter une crèche, ouvrir plus largement le lieu à tous les jeunes du quartier. Ils prétextaient un très mauvais état du bâtiment et un affaissement du sous-sol. Ils laissaient entendre que l'inspection des carrières les obligeait même à cesser rapidement toute activité tant le danger d'effondrement paraissait imminent. L'Eglise promettait environ deux ans de travaux avant de retrouver un centre d'animation tout neuf.

"Tu ne mentiras point"

Deux ans et demi plus tard, le bâtiment du Cours Saint Pierre au 16, rue du Moulin-Vert est toujours là, muré, cadenassé. On lui a été quelques tuiles afin que l'eau de pluie détériore les plafonds et planchers et accélère son délabrement. Mais la nouvelle construction n'a pas vu le jour. Que s'est-il passé entre temps ? Le premier permis de construire prévoyait effectivement la construction de plusieurs salles qui auraient pu convenir à un centre d'animation. L'Eglise voulait y transférer les activités développées par Nicole Champaud et son association (l'OEPP) dans ses locaux du 5, rue du Moulin-Vert (voir article p. 5). En effet, propriétaire des deux parcelles



Des locaux qui conviendraient aux associations. (PHOTO : URBANISME & DÉMOCRATIE)

(celle du 16 et celle du 5), le Diocèse de Paris voulait vendre l'une (le n°5) pour financer la construction de l'autre (au n°16). Or, avant de partir, et pour rattraper les erreurs du passé, Jean Tiberi a voulu modifier le Plan d'occupation des sols afin de concrétiser sa volonté de faire un urbanisme à visage humain. L'enquête publique qui a eu lieu fin 2000 prévoyait de protéger l'espace vert de la cour du 5, rue du Moulin-Vert, ainsi que la salle polyvalente du bâtiment. Patras, tout le montage financier du Diocèse s'écroulait. Le terrain perdait ainsi de sa valeur (impossibilité d'y construire un immeuble de rapport), et le financement de l'opération du n°16 était à revoir.

"Tu ne spéculeras point"

Dans le même temps, Nicole Champaud mobilisait les 2000 adhérents qu'elle accueillait contre tout projet de démantè-

ment dans un lieu inadapté pour ses activités. Le Diocèse a donc décidé de changer de stratégie. Il laisse l'OEPP au 5, rue du Moulin-Vert au moins jusqu'en 2007 (date d'expiration du bail), et réalise son opération immobilière au n°16.

Mais le quartier ne l'entend pas ainsi. Les riverains tout d'abord sont furieux de constater que le projet consiste en fait en une masse de béton imposante (six étages) qui va les priver de la lumière du jour et risque de fragiliser les sous-sols. Les associations qui travaillaient à Notre Maison puis au Cepije sont toujours en quête de locaux au nord de Plaisance. Ceux-ci sont parfaitement adaptés (taille, localisation) et elles n'entendent pas laisser passer une telle occasion. Elles ont demandé au maire du 14e de donner un avis défavorable au permis de construire et de tout mettre en œuvre pour négocier avec le Diocèse le rachat de ces locaux par la Ville pour en

faire la maison de quartier promise lors de la campagne électorale. Le maire du 14e a donné un avis défavorable. Il reste maintenant à convaincre Bertrand Delanoë de ne pas céder aux voies impénétrables des transactions secrètes.

"Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage"

L'Eglise laisse entendre dans la presse (France 3, Le Figaro) que le projet prévoit toujours des locaux associatifs et une halte-garderie. Or ces locaux seront réservés aux scouts. Quant à la halte-garderie, telle qu'elle est prévue sur les plans, elle ne satisfait pas aux normes de la Direction des affaires sociales et sanitaires (trop petite, pas d'issue de secours, WC à l'extérieur, aucune sortie sur la cour). Elle ne sera donc pas ouverte au quartier comme le prétend le représentant du Diocèse.

Renseignements pris auprès de l'inspection des carrières de la Ville de Paris, aucun danger d'effondrement ne menace le bâtiment actuel. La seule recommandation faite par l'inspection des carrières est de prévoir un renforcement du sous-sol dans le cas de construction d'un bâtiment imposant comme celui prévu par le Diocèse.

Il n'est peut-être plus dans la vocation des Eglises de faire du social. Mais le travail qu'elles ont accompli durant les longues années où la Ville de Paris n'a pas assumé ce rôle ne peut disparaître avant que de nouvelles dispositions soient prises. La nouvelle municipalité a indiqué vouloir s'investir dans l'action sociale. Il ne faudrait pas que les Eglises, qui assument ce rôle jusqu'à présent, mettent la clé sous la porte avant que les nouveaux centres sociaux et d'animation, ainsi que les maisons de quartier, ne soient construits. Elles porteraient une lourde responsabilité que les habitants du quartier auraient du mal à leur pardonner.

JEAN-PAUL ARMANGAU

Rue du Commandeur

Logements sociaux miracles

● Comment un bailleur dit "social" rafle trois fois la mise pour une même opération.

Le 17 septembre dernier, les élus Verts de la mairie du 14e levaient un lièvre qui risque de courir longtemps. Dans une question orale présentée au conseil d'arrondissement, Christine Villard dénonçait une opération immobilière menée par la Sagi, une société d'économie mixte (Sem) de la Ville de Paris. La Sagi avait acheté, en mars 2000, l'immeuble du 27, rue du Commandeur dans le cadre de la loi "Besson" pour y construire 44 logements. Du fait de cette vocation sociale, l'ancien propriétaire (la Caisse nationale de prévoyance, filiale de la Caisse des dépôts et consignations) avait consenti un effort sur le prix de vente.

Or, en janvier 2001, la Sagi signe une promesse de vente de l'immeuble au profit de la Cofimab, société immobilière du Crédit foncier de France. Cette dernière veut transformer l'immeuble en bureaux. Au passage, la Sagi empoche une plus-value de 84% par rapport au prix d'achat, neuf mois plus tôt. Et d'une !

Mais les affaires ne s'arrêtent pas en si bon chemin pour la Sagi. La Ville ne compte que pour 30% dans cette Sem alors que le Crédit foncier y est actionnaire à 60%. Il renvoie donc l'ascenseur à la Sagi en lui confiant la maîtrise d'ouvrage de la construction des bureaux. Cela permettra à la Sagi d'empocher en plus quelques honoraires pour ce service. Et de deux !

C'est entre les deux tours des élections municipales que les demandes de permis de démolir et construire les bureaux sont déposées. Il est trop tard. La nouvelle équipe municipale rend un avis défavorable en juin de cette année. Cela embête beaucoup le Crédit foncier qui voulait établir là son siège social. Dans une transaction qu'il propose à l'Hôtel de Ville, ce dernier propose alors de vendre à la Ville 317 logements qui lui appartiennent dans Paris. Et de trois !

Dom Sagi, ou le festin de béton.

On pourrait donc faire apparaître d'un coup 317 logements dans la capitale ? Pas si simple. Renseignements pris, ces logements sont aujourd'hui occupés dans le cadre de baux privés. Avant que les premiers soient libérés, il faudra attendre au moins six ans (ensuite, on estime que seulement une vingtaine de ces logements seront libérés chaque année).

L'immeuble de la rue du Commandeur est aujourd'hui libre. En un an, il peut être transformé en logements sociaux dans un quartier qui peut parfaitement les intégrer. Et puisque le Crédit foncier, actionnaire de la Sagi, a montré qu'il avait la fibre sociale, qu'il mette quand même ces 317 logements à la disposition de la Ville de Paris. Cela correspondrait à l'objet initial de la Sagi, créée en 1920 pour résoudre la



27, rue du Commandeur, les travaux ont commencé. (PHOTO : JEAN-PAUL ARMANGAU)

crise du logement et développer l'habitat à loyer modéré à Paris. Il est certain que le Crédit foncier trouvera d'autres immeubles où implanter son siège social, on peut même lui en indiquer du côté de la Porte de Vanves.

Ce dossier a fait l'objet d'un vœu de la part du groupe "Verts" au Conseil de Paris, le 25 septembre dernier. Il demande à la Ville de Paris de refuser la vente de l'immeuble à la Cofimab, puis à la Sagi de

construire 44 logements sociaux à la place. Il a été rejeté par le PS-MDC-PRG et une partie de la droite, les Communistes se sont abstenus. A noter qu'une partie de la droite, dont Nicole Catala, députée du 14e, a voté ce vœu avec les Verts. Malheureusement, les travaux ont déjà commencé dans l'immeuble alors qu'aucun permis n'a été délivré en ce sens : on comprend mieux pourquoi le Crédit foncier s'acharne à négocier !

JEAN-PAUL ARMANGAU

Un promoteur contesté

A l'angle de la rue d'Alésia et de l'avenue Villemain, le promoteur bétonne une parcelle de 2800 m² pour y construire "42 appartements répartis en trois immeubles et huit superbes maisons de ville". A 27.000 F le m², prix d'appel sur plans, ces constructions vont participer de l'augmentation des prix du logement constatée à Paris et dans le 14e depuis trois ans. Pourtant, les prestations du constructeur sont loin d'être à la hauteur des prix pratiqués.

Au 12, rue du Moulin-Vert, le promoteur a réalisé un programme, voilà quatre ans, qui ne fait guère l'unanimité parmi les propriétaires. Si la façade et l'entrée ont bénéficié de toute l'attention du constructeur, il n'en est pas de même à l'intérieur des appartements. Ventilations en panne depuis deux ans, poignées des portes "fins de stocks" qui cassent, infiltrations dans les parkings, interrupteurs "fins de stocks" qui se déglinguent, canalisations d'eaux usées qui fuient... Les habitants sont furieux. D'autant que la société Kaufman et Broad ne veut rien entendre. En effet, le constructeur, coté à la bourse de New-York, semble plus désireux de contenter ses actionnaires que ses acheteurs. Afin de tirer les prix au maximum, il fait appel à de nombreux sous-traitants qui mettent souvent la clé sous la porte une fois les travaux finis. Il est alors difficile de trouver un responsable des malfaçons. Jusqu'ici, la réputation du promoteur aidant, la plupart des propriétaires achètent sur plan. Ils ont déjà versé 95% de la somme avant l'achèvement des travaux. S'ils constatent une anomalie à ce moment-là, ils sont dans l'impossibilité de faire pression sur Kaufman et Broad pour que le dommage soit réparé. Comme les ennuis sont souvent constatés après quelques mois d'habitation, le promoteur est serein.

Un conseil pour les actuels acheteurs du "Jardin d'Alise" entre la rue d'Alésia et l'avenue Villemain : regroupez-vous, constituez dès à présent votre futur conseil syndical et exigez du promoteur de pouvoir suivre l'évolution du chantier avec l'aide de spécialistes que vous choisirez et pourrez même vous faire payer par le constructeur. Entre perdre sa réputation (le siège social est situé 33, avenue du Maine) ou satisfaire quelques clients exigeants, celui qui se vante de "créer des ensembles architecturaux en pensant à l'épanouissement de ceux qui y vivront" y regardera peut-être à deux fois.

J.-P. A.

ATELIER DU JARDIN

Agnès Gobillot, artiste peintre du 14e, donne des cours de peinture et de dessin selon une méthode d'approche personnalisée de la création artistique. Adaptés à chaque élève quel que soit son niveau, les cours sont abordés sous différents angles : soit les élèves s'inspirent d'objets ou d'œuvres déjà existants à partir desquels ils trouvent leur propre style, soit ils créent en s'appuyant sur des thèmes, soit ils travaillent de pure imagination. Les cours, particuliers ou collectifs (7 personnes au maximum), durent trois heures le mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 ou le soir de 19h00 à 22h00. Renseignements : Agnès Gobillot, 29bis, rue de Gergovie, tél. : 01.45.40.76.37/06.66.84.64.53

ADZAK

Pour la première fois en France "Les Stuckist à Paris". Exposition du 19 octobre au 16 novembre. Vernissage vendredi 19 octobre à 18h30 à l'International Art Space. 3 rue Jonquoy.

Après la mal-bouffe, le mal-logement

SCANDALE LIBÉRAL

● Etat des lieux du logement social dans le 14e

Nous connaissons tous au moins une personne souffrant de graves problèmes de logement. En attente d'attribution d'un logement social, au chômage depuis trop longtemps où ne disposant pas d'un salaire de cadre supérieur, beaucoup de personnes n'ont pas de quoi assumer leur loyer. Cela n'est pas surprenant, vu les garanties salariales que demandent certains propriétaires ! En gros, de nos jours, il faut gagner 10.000 F par mois pour se loger à 2500 F.

Que faire pour ceux ou celles qui sont sur le fil du rasoir, qui sont menacés d'expulsion ou bien qui vivent déjà dans la rue ?

A l'heure du deuxième programme de la loi contre l'exclusion (lois et textes voir encadré ci-contre), nous avons sollicité la nouvelle municipalité du 14e pour savoir quels moyens elle compte se donner pour créer des logements sociaux dans nos quartiers.

Jean-Paul Millet, maire adjoint responsable de la politique de la Ville, de l'habitat et du cadre de vie, a personnellement reçu plus de la moitié des 600 personnes qui se sont rendues à la mairie depuis l'arrivée de

la nouvelle municipalité en mars 2001. Il a ainsi rencontré des cas d'extrême détresse : beaucoup de familles vivent dans peu de mètres carrés, parfois insalubres. Ce sont des jeunes couples, des femmes victimes de violence conjugale, des personnes menacées d'expulsion parce que leur appartement est en vente ou des personnes vivant dans les foyers Emmaüs. Enfin, une grosse partie est d'origine étrangère.

Après tant d'années de mauvaise gestion du logement social, un nombre beaucoup trop élevé de personnes vivant en précarité, voire en pauvreté chronique, se trouvent face à une offre de logement insuffisante. Souvent, ce logement n'est pas accessible (loyers trop élevés dans l'habitat neuf ou amélioré), ni adapté (manque d'appartements pour grandes familles), ni en bon état (insalubrité, risque de saturnisme).

Que faire ?

Actuellement, la mairie du 14e est en contact avec les bailleurs sociaux pour faire l'analyse des besoins. 2 à 3 % des logements sociaux seraient vacants pour travaux ou parce qu'ils sont en voie d'attribution.

La solution envisagée est - plutôt que de construire et de bétonner - de créer du logement en demandant aux bailleurs sociaux de racheter dans le parc privé. Ainsi, des immeubles peuvent être transformés en logement social avec des loyers conventionnés. Dans ce but, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) négocie actuellement l'achat de plusieurs immeubles dans le 14e. Le premier adjoint au maire, René Dutrey, nous précise : "Pour créer une offre immédiate, on convertit d'une part du PLI en PLA (voir encadré ci-contre). D'autre part, la mairie peut tout à fait demander plus de moyens pour racheter des immeubles ou des appartements et les conventionner. L'autre moyen d'action, ce serait de réformer le plan d'occupation des sols pour jouer sur le prix des terrains. Si l'on empêche la spéculation on peut stopper la hausse des prix des loyers."

Il y a visiblement de bonnes intentions. Mais ne nous leurrons pas pour autant ! Car, ces mesures n'apporteront des solutions qu'à une partie des personnes mal (ou pas) logées. Il s'avère nécessaire de construire des logements neufs. Mais où trouver des espaces constructibles en pleine ville ? Il va sans doute falloir que le Diocèse, l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, la SNCF ou l'Armée vendent des

terrains !

Pour compléter ces mesures, la Mairie vise à améliorer la qualité de vie dans les grandes concentrations de logements sociaux déjà existants. Comme, par exemple, à la Porte-de-Vanves où se trouvent 560 logements sociaux, d'ailleurs parmi les moins chers de Paris. Des mesures contre le bruit y sont prévues et votées, telles que la couverture du périphérique et la protection de la voie ferrée. L'installation d'un double vitrage a déjà été réalisée.

Notons que nos deux interlocuteurs se sont dits prêts à débattre avec les habitants et les associations sur ce sujet complexe, par exemple lors d'un conseil d'arrondissement ouvert aux associations.

Mais où est la place des SDF là dedans ?

En effet, le droit fondamental au logement inclut aussi l'hébergement de ces personnes particulièrement privées de repères. Pour l'instant, on ne connaît pas le nombre exact des personnes vivant dans la rue, dans des foyers ou dans des squats. Comme elles ne sont répertoriées nulle part, elles s'échappaient jusqu'à présent aux recensements. Une enquête de l'Insee sur les sans abri est en cours d'évaluation.

Pourtant, des solutions existent. Comme de favoriser l'habitat collectif avec accompagnement social soutenu pour réapprendre la vie quotidienne. Pour cela, pourquoi ne pas créer des structures à taille humaine du type résidence sociale ou pension de famille ? Pourquoi ne pas favoriser l'ouverture de nouveaux appartements-relais et la création d'un parc de baux glissants pour les situations transitoires ?

Monsieur le maire du 14e, que comptez-



La Ville rachète l'immeuble 139, rue de L'Ouest pour y insérer quelques logements sociaux. (PHOTO : URBANISME & DÉMOCRATIE)

vous faire pour nos voisins sans adresse ? A l'approche de l'hiver nous vous sollicitons pour donner un signal !

SABINE BRÖHL

Lectures :

Le 6e rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, 2000 (<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>).

Le rapport 2000 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion (idem) Actualités sociales hebdomadaires n° 24, août 2001 (sur la loi contre l'exclusion). La Gazette des communes (<http://www.lagazettedescommunes.com>).

Décryptage

● Depuis le 1er janvier 2000 le Prêt locatif à usage social (PLUS) et le Prêt locatif aidé d'insertion (PLAI) financent le logement social conventionné. Le Prêt locatif intermédiaire (PLI) ne fait plus partie du logement social et le prêt locatif aidé (PLA) a été remplacé par le PLUS.

Ce que permet la loi

Le deuxième programme de la loi contre l'exclusion et la pauvreté a été présenté le 18 juillet dernier. Pour 2001-2003, sont prévues, entre autres, des actions pour l'accès de tous au droit fondamental au logement et à l'hébergement. Marie-Noëlle Lienemann (secrétaire d'Etat au logement) a annoncé une deuxième vague de réquisition de logements vacants et l'extension du dispositif Loca-Pass, système de paiement du dépôt de garantie financé par le "1% logement" (La Page n°50).

La loi Besson encourage les mairies à utiliser le droit de préemption pour racheter des appartements ou des immeubles dans le parc privé pour les transformer en logement ou hébergement social en bloquant les loyers pendant plusieurs années.

La loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 renforce le droit à un logement décent et à la mixité sociale. Elle oblige les communes de plus de 50 000 habitants à atteindre une quotité de 20% de logement social dans les vingt ans à venir. Top départ pour

les mairies le 1er janvier 2001 pour construire 450 000 logements sociaux en France. Cela paraît énorme ! Heureusement, la loi met par ailleurs l'accent sur la résorption de l'habitat insalubre (enquête de terrain, injonction des propriétaires qui laissent dégrader le bâti), sur la prévention des expulsions et sur l'hébergement des plus démunis. En ce qui concerne la comptabilisation du logement social, elle exclut - il était temps - les logements intermédiaires (PLI) de ces 20% (souvent dénoncés comme faux logements sociaux parce qu'une personne peut y accéder même si elle gagne 20 000 F par mois). En revanche, elle inclut explicitement le logement social géré par des organismes agréés Loi Besson (ce qui inclut les résidences sociales).

Enfin, un Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALP) s'appuie sur le Fond solidarité logement et prévoit, voilà du concret, la création de 10 000 places en résidences sociales pour les plus démunis d'ici à 2003.

A nos élus Remédier au mal-logement

● Que peut faire la municipalité pour remédier au "mal-logement" ?

Nous avons "feuilleter" La "Gazette des communes" sur Internet. Tout y est expliqué. La mise en œuvre de la loi est précisée dans un Plan départemental. Son exécution se fait par le biais d'un comité de pilotage. Celui-ci est co-présidé par le président du Conseil général (Bertrand Delanoë, pour ce qui concerne Paris) et le préfet. Des aides directes sont prévues via le Fonds de solidarité logement (FSL) pour les personnes et les familles en difficulté (cautionnements, prêts, subventions...).

La loi laisse le choix aux municipalités de créer une commission locale qui prend les décisions en matière de gestion et de financement des projets visant à remédier au mal-logement. A quand pour le 14e ? Une telle commission pourrait décider d'un plan local de solidarité financé par le FSL. Pour être clair, il dépend de la volonté de la municipalité de coller au plus près à ce plan départemental. Certaines

communes ont fait ce choix-là. Voyez l'exemple de la commune de Saint-Denis qui dispose de 50 % de logement social. Là-bas, c'est le CCAS (Centre communal d'action sociale) qui gère, dans un projet complètement municipal, des appartements relais. Un F5 accueille transitoirement des personnes sans abri pour une réadaptation souvent difficile après des années dans la rue. Un autre projet vise des familles très défavorisées, expulsées pour la plupart, et en conflit avec leurs propriétaires pour des impayés en raison d'insalubrité avérée. Un parc de baux glissants, géré par des bailleurs sociaux de la ville, les accueille pour 18 mois en attendant l'attribution d'un logement. Par ailleurs, l'office HLM de la Ville a racheté d'anciens hôtels meublés, transformés en résidences sociales et gérés par des associations de professionnels du logement.

Les possibilités sont donc nombreuses et les financements existent. S. B.

La Ville veut toujours construire 30 logements en "Accession sociale à la propriété" (ASP) dans l'un des futurs immeubles de la Zac Didot. Réservés à des personnes gagnant jusqu'à 39.000 F par mois pour un jeune couple ils seront vendus à environ 16.000 F le m², soit 40% moins cher que le prix du marché. L'argent public va ainsi servir, une fois de plus, à financer du logement pour personnes aisées. L'argument ? "En construisant de l'ASP, on libère du vrai logement social qui peut être attribué aux personnes les plus modestes". Le promoteur ? La Sagi encore une fois ! C'était la rubrique : "aidez les riches, il restera toujours des miettes pour les autres".

LOGEMENT

L'association de quartier Urbanisme et démocratie propose la création d'un groupe de travail sur le logement. Ce groupe, ouvert à tous et à toutes, aurait pour but de s'approprier un dossier compliqué pour élaborer des propositions concrètes et réalisables concernant l'accès au logement pour tous dans un quartier qui s'embourgeoise. Le travail mettra l'accent sur la situation des sans-droits du logement. On tournera la tête du côté de ceux qui sont dans la rue ou dans des foyers car accéder à un logement décent est un droit fondamental.

Il s'agira de réfléchir à de nouvelles façons de vivre et d'habiter dans un quartier.

Une première réunion aura lieu en novembre (contact : 01.40.44.81.92).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

A la demande de bon nombre d'associations depuis au moins dix ans, la nouvelle majorité instaure de nouvelles pratiques lors des conseils d'arrondissements. Dans la salle, la barrière physique entre élus et public a été supprimée, tous les bancs sont accessibles au public (auparavant seules deux rangées étaient libres) et l'ordre du jour de la séance est disponible à l'entrée. Ce dernier sera systématiquement envoyé aux associations inscrites au Cica (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) qui en feront la demande. Les projets de délibération seront consultables à la mairie du 14e avant la séance du conseil. Une photocopie du procès verbal de séance (débat et votes) qui aura été adopté pourra être obtenu sur simple demande. Au conseil du 17 septembre, le maire a fait adopter un nouveau règlement intérieur. Celui-ci permet désormais une suspension de séance d'une demi-heure pendant laquelle le maire peut donner la parole au public sur un sujet inscrit à l'ordre du jour. Ces nouvelles dispositions étaient effectives dès le conseil du 15 octobre. Prochains conseils les 12 novembre et 10 décembre. Prochain Cica le 6 décembre.

PISCINE

Nouveauté : la piscine "Aspirant Durand", située en face de la mairie, sera désormais ouverte au public tous les vendredis en soirée de 17h30 à 22h. A vos maillots !

Broussais

A vos marques... imaginez !

La parole enfouie

Cauchemars d'Algérie

● Les ateliers populaires d'urbanisme, organisés par le collectif "Redessignons Broussais", ont produit leurs premiers travaux.

Les habitants et usagers du 14e ou alentours, ainsi que les personnes se sentant concernées par le devenir et l'aménagement futur de cet ensemble hospitalier (adultes, jeunes et enfants), se réunissent deux samedis par mois dans une salle du centre social Broussais-Didot, au 96, rue Didot. La première séance de ces ateliers populaires d'urbanisme (APU) a permis aux participants de parler de l'histoire de l'hôpital et de son environnement (quartiers, commerces, transports, banlieue, cités...). La deuxième leur a fait découvrir des exemples de réaménagements de friches urbaines, réalisés en concertation avec les habitants, en France ou en Europe. Les séances à venir (20 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre) seront consacrées au travail en groupes autour de sujets définis par les participants. Ceux-ci bénéficieront de l'intervention de professionnels susceptibles de les aider à développer et formaliser leurs idées (dessins, plans, vidéos, écrits...).

Le questionnaire (*) qui permet de donner votre avis sur l'avenir du site a été remanié dans le sens d'une lecture plus aisée. Ce sont les résultats de cette enquête qui servent de base aux réflexions des groupes de travail. Les travaux de ces ateliers seront présentés au mois de mars aux décideurs.

Au moment où les pouvoirs publics et l'AP-HP rechignent toujours à se positionner sur le devenir des bâtiments et terrains de l'hôpital Broussais, il est important que les habitants s'approprient le sujet afin de



(Photo: Réss Morin)

ne pas se laisser imposer des solutions. Chacun d'entre nous a son mot à dire : en rejoignant les APU pour discuter ensemble, pour intégrer un des groupes de travail, vous avez la possibilité de participer activement à l'écriture du cahier des charges des habitants pour un quartier en devenir.

ARNAUD BRUGIER

(1) 300 habitants ont déjà répondu au questionnaire. Pour vous le procurer, venez rencontrer des représentants du Collectif sur les marchés Brune et Villemain le dimanche matin, passez au café "Le vrai Paris" 60, rue Didot, ou demandez-le à l'association Urbanisme et démocratie, tél. : 01-43-35-09-28 ou sur son site Internet <http://u.d.free.fr/>.

Le Collectif "Redessignons Broussais"

● Il est composé d'habitants du 14e se sentant concernés par l'avenir du site ainsi que des associations Acacia, Association des Parents d'Elève de l'école Pierre-Larousse, Association des commerçants de la rue Didot, Association Quartier Didot, Association Florimont, Attac 14e, Commission santé Attac 15e, CGT Broussais, FCPE (UL 14e), LDH-14e, "La Page", Montparnasse Crew, Sud-CRC Broussais, Urbanisme et démocratie, Vie Libre.

Adresse postale : c/o Urbanisme et démocratie, 24 rue des Thermopyles, 75014 Paris - Tél/fax : 01.40.44.81.92

Centre social Didot-Broussais

Le centre social s'ouvre enfin aux associations

● Quatre associations de quartier participent désormais, à la gestion du centre social.

Enfin ! Les portes du centre social Didot-Broussais (96, rue Didot) commencent à s'ouvrir. Il aura fallu du temps et de la pugnacité pour que Jacques Hardange, président de l'association Carrefour 14 (la structure gestionnaire du centre social), accepte de travailler avec les associations du quartier et les habitants du 14e. En effet, depuis septembre dernier, le Conseil d'administration de Carrefour 14 s'est ouvert à quatre associations : l'Association des comités de résidents Plaisance-Pernety, le Lorem, les Réseaux d'échanges réciproques des savoirs et Urbanisme et démocratie.

Un inédit bien compris

Au mois de juillet dernier, une rencontre entre les associations de quartier et Carrefour 14 a été organisée par le nouveau maire PS, Pierre Castagnou. Après avoir compris la nécessité de maintenir cette structure sociale - avec des défauts mais qui répond à de vrais besoins - celui-ci a proposé une alternative : soit Carrefour 14 s'ouvre "aux acteurs sociaux et à tous ceux et à toutes celles qui veulent s'impliquer", soit elle ferme. Saisissant l'occasion qui lui était offerte, Jacques Hardange s'est dit immédiatement favorable à une ouverture aux associations. Peut-être la présence de la Caisse d'allocations familiales compétente pour délivrer l'agrément et le label "centre social" n'est-elle pas étrangère à ce soudain revirement (voir "La Page" n°52) ? Notons que l'agrément permet l'attribution de subventions. Par ailleurs, Jacques Hardange a également reconnu que la présence de personnalités politiques pouvait faire craindre une absence d'indépendance. Aussi s'est-il engagé à ce que

des élus tels Lionel Assouad (ancien maire RPR du 14e) ou Nicole Catala (actuelle députée RPR du 14e) démissionnent du Conseil d'administration. A l'issue de cette rencontre, il a été décidé de créer un groupe de travail afin de réfléchir à l'ouverture au quartier de Carrefour 14. Ce groupe de travail se réunit sous l'égide de la Fédération des Centres sociaux et du chef de projet de la Politique de la Ville avec lequel les associations ont établi un climat de confiance. Aujourd'hui, se sont mises en place deux commissions, l'une destinée à la refonte des statuts et l'autre à l'amélioration du projet social. Carrefour 14 est le produit d'une histoire qui a commencé en 1998 avec la fermeture successive de 4000m² de locaux associatifs dans l'arrondissement et la mobilisation de plusieurs associations réunies en Collectif pour les maisons de quartier. Créé en mars 2000 par Nicole Catala - soit un an avant les élections municipales - Carrefour 14 a, jusqu'au mois de juillet dernier, exclu les associations du quartier de la gestion et de la définition du projet du centre social. On était loin du partenariat prévu par la charte départementale des centres sociaux, pourtant signée par Carrefour 14.

"Des locaux pour les assos"

Mais comme l'a fait remarquer une association "ouvrir le Conseil d'administration de Carrefour 14 n'est pas incompatible avec la création d'un centre social au nord de Plaisance" ni même plusieurs maisons de quartier dans l'arrondissement. Maintenant, il s'agit de trouver des locaux adaptés. Voilà plus de trois ans que les associations sont sans maison. Cela ne peut plus durer. "A l'heure actuelle, nous gérons, au

Journées Portes Ouvertes

● Samedi 15 septembre, le centre social Didot-Broussais et l'association Jean Cotxet ont organisé une journée "portes ouvertes" au sein du centre social. Cette journée était destinée à faire connaître les diverses activités du centre (accompagnement scolaire, alphabétisation, initiation aux langues et à l'informatique, etc.). Elle a également permis aux parents qui sont venus de prendre des contacts avec les différents services sociaux comme la Caisse d'allocations Familiales (Caf), les assistantes sociales. Par ailleurs, les associations de quartier : Le Lorem, le Moulin, Migrants Plaisance, Montparnasse Rencontres ou encore le collectif "Redessignons Broussais" étaient également présentes.

Des contacts utiles, de part et d'autre, ont pu être établis : un bon signe pour l'avenir du centre.

jour le jour, le manque de locaux", nous explique un responsable d'association. "Nous sommes obligés d'éparpiller nos dossiers chez les uns, chez les autres et ce sont souvent les mêmes personnes qui accueillent nos réunions". Avec le changement de majorité, bon nombre d'associations attendent que le "contrat pour le 14e" soit respecté. Il est temps pour la nouvelle équipe de proposer, très vite, des lieux pour accueillir les activités des 2000 associations répertoriées en parents.

MURIEL ROCHUT

● Après des années de silence, le long cri d'un poète, dramaturge et romancier de notre quartier.

Il faut parcourir un long chemin pour vivre à nouveau". François Perche (1) l'a parcouru à longueur de vie, à longueur d'une vie - la sienne - pendant laquelle "les mots sont restés coincés dans ma gorge, ne voulaient même pas s'inscrire sur du papier".

Enfin, est venu le temps de dire. Il aura fallu 40 ans !

Dans son roman "Un long chemin" (HB éditions, mars 2001, 99 pages, 80F), François Perche nous livre ses souvenirs mêlés de l'horreur de cette guerre-là. Mais il aura fallu la redécouverte d'une photo pour que la nécessité de les écrire se fasse impérieuse. Grâce à elle il a trouvé la force de libérer les mots enfouis et de s'arracher au silence. "Ces moments qui suintent de mes vingt ans m'ont fait entrer dans la maison de la douleur".

On a beaucoup écrit sur cette page de l'Histoire ou plutôt on n'a pas assez écrit car "on vit dans une société qui n'arrête pas de tout effacer" (2). A preuve, la force du livre de François Perche, écrit avec ses mots de poète. Il n'y a rien de plus dur, de plus coupant que ce langage pour dire l'horreur des tortures, des repréailles, de l'impuissance devant la stupidité sanguinaire, celle qui "a toujours imposé silence aux poètes".

JACQUES BULLOT

(1) François Perche a tenu la librairie de 49, boulevard Saint-Jacques. Il a écrit plusieurs articles dans "La Page" (n°22 ; octobre 1994 et n°26, juin 1995) ; notre collaboratrice, Béatrice Hammer, lui a consacré un article (n°21, été 1994)

(2) Didier Daeninckx, in "Mouvements", n°15/16, éditions "La Découverte", juillet-août 2001

De Gustave à Adolphe

Le racisme a pignon sur rue

Que ce soit en Allemagne, en Suisse, en Autriche ou en Hollande, les gens réagissent avec stupeur lorsqu'ils leur donne mon adresse" nous explique une habitante du 14e arrondissement qui habite la rue Gustave Le Bon (entre le boulevard Brune et la rue Ernest Reyer). "Comment, il existe une rue Gustave Le Bon à Paris ? Savez-vous qui il était ? C'était un des maîtres à penser d'Hitler" lui apprend-t-on.

Des thèses pseudo-scientifiques

Gustave Le Bon est né en 1841 à Nogent-le-Rotrou, dans l'Eure-et-Loir. Il fait ses études de médecine à Paris et plutôt que de se diriger vers la pratique médicale, il préfère la recherche. Il évolue vers l'anthropologie et la psychologie sociale. Il écrit plusieurs ouvrages dont "Les lois psychologiques de l'évolution des peuples" (1894), traité raciste dans lequel il explique de façon pseudo-scientifique la théorie des quatre races humaines. Aux deux extrêmes, il place la race supérieure (celle des indo-européens) et les races primitives (les autochtones). Entre les deux, se situent les races inférieures - représentées par les "nègres qui n'ont jamais pu dépasser des formes de civilisation tout à fait barbares" - et les races moyennes dans laquelle l'auteur classe "les jaunes et les peuples sémitiques".

Pierre-André Taguieff (1), précise que Gustave Le Bon a exercé une véritable influence sur de nombreux théoriciens de la colonisation. Gustave Le Bon prône un modèle de non-métissage, de non-contact entre les colonisateurs et les colonisés. "Sans l'admirable régime des castes, la petite poignée d'Aryens qui envahit l'Inde, il y a trois mille ans, se fût bien vite noyée dans l'immense foule des populations noires qui l'enveloppaient de toutes parts et

aucune civilisation ne fût née sur le sol de l'Inde". De plus, enseigner les sciences et les techniques aux "sauvages" ne sert à rien : ils resteront de toute façon des barbares ou des non-civilisés. "On fait aisément un bachelier ou un avocat d'un nègre, mais on ne lui donne qu'un simple vernis tout à fait superficiel, sans action sur sa constitution mentale". Leur donner une éducation, c'est aussi courir le risque de voir ces "races inférieures" se révolter contre leurs "guides naturels".

La mobilisation des riverains

C'est pourquoi il a mis en garde ses contemporains contre les tendances nationalistes et démocratiques qui mèneraient selon lui, à la décadence et à la mort des peuples européens. Il plaide en faveur de régimes politiques permettant "à la lutte pour la vie et à la sélection des meilleurs de s'exercer sans obstacles". Dans son ouvrage, Brigitte Hamann (2) précise qu'Hitler durant sa période viennoise a certainement été influencé - entre autres - par Gustave Le Bon, en particulier par son livre sur "les lois psychologiques de l'évolution des peuples".

Depuis quelques mois les riverains de la rue Gustave Le Bon se sont constitués en association et ont écrit au maire du 14e pour lui demander de changer le nom. Certains ont proposé de le rebaptiser Coluche, d'autres pencheraient pour Martin Luther King. Dans tous les cas, il serait bon que le nom de Gustave Le Bon disparaisse du 14e.

MURIEL ROCHUT

(1) Pierre-André Taguieff, La couleur et le sang. Doctrines racistes à la française. Editions Mille et une nuits, 1998, 204 pages.

(2) Hitlers Wien, Wien 1999, éditions PIPER.

RENCONTRER "LA PAGE"

Chaque premier mardi du mois, "La Page du 14e" organise une rencontre avec ses lecteurs et lectrices, entre 18h30 et 20h30, au "Vrai Paris" (60, rue Didot, à l'angle des rues Didot et Jacquier). Autour d'un verre, vous pourrez y faire connaissance avec des membres de l'équipe, trouver d'anciens numéros du journal, vous abonner... Nous serons heureux de trinquer avec vous et d'entendre vos réactions et vos suggestions. Venez nombreux ! Renseignements : "Au Vrai Paris", tél. : 01.45.43.30.24

A L'ENTREPOT.

L'Entrepôt propose deux concerts de musique argentine, à partir de 21 heures. Le vendredi 26 octobre, il accueille Adrian Politi, guitariste argentin, accompagné du violoniste Alain Petit. Le samedi 27, Susanna Blaszkowicz fait partie de la nouvelle génération des chanteuses de tango présentera son répertoire de chanteuses "ciudana" (citadine). Entrée : 60 francs. Renseignements : L'Entrepôt, 7-9, rue Francis de Pressensé, tél. : 01.45.40.78.38. Courriel : lentrepot@lentrepot.fr

Le 17 octobre 1961 Pour la vérité, contre l'oubli

● 40 ans après la terrible journée, un collectif du 14e mobilise.

Octobre 1961. La guerre d'Algérie dure depuis sept ans. Paris est secoué par les attentats de l'OAS (Organisation armée secrète) et des négociations sont engagées à Evian entre le gouvernement français et le FLN (Front de libération national algérien). Citoyens de seconde zone, les Algériens en France subissent la répression et le délit de faciès au quotidien. Les mesures d'exception se multiplient. Le 5 octobre 1961, le préfet de police, Maurice Papon, prend un arrêté instaurant le couvre-feu pour les "Français musulmans d'Algérie" de la capitale et de la banlieue. (voir la page n°52)

Le 17 octobre 1961, alors que des milliers d'Algériens défilent pacifiquement à l'appel de la fédération de France du FLN, afin d'exprimer leur refus des mesures prises à leur encontre, 7000 policiers répriment violemment cette manifestation. Des milliers de manifestants sont interpellés, passés à tabac, chargés dans les cars de police et dirigés vers des centres de tri à Vincennes ou au Palais des sports. Dans la cour de la Préfecture de police, les personnes interpellées sont rouées de coup pendant des heures. Dans le même temps, des rafles sont organisées à travers toute l'agglomération parisienne. Dans les jours qui suivent, des dizaines de cadavres sont repêchés dans la Seine.

Les plus hautes autorités de l'Etat, docilement relayées par la majorité des grands médias, ont tout fait pour occulter et nier ce qu'il faut bien appeler un "crime d'Etat". Claude Bourdet, conseiller municipale du 14e, a été un des rares élus à dénoncer à l'époque la répression policière. Pendant plus de trente cinq ans, le bilan officiel reste de six morts dont un Français victime... d'une crise cardiaque. Très lentement et très progressivement, certains historiens et archivistes courageux ont obligé l'Etat français à lever une partie du voile. Mais ce qui se passa cette nuit du 17 octobre 1961 reste encore largement méconnu du grand public. Pour que la République française reconnaisse officiellement sa responsabilité et mette enfin tout en œuvre pour le rétablissement des faits, une série de manifestations a été programmée à l'occasion du 40e anniversaire de ces terribles journées, en France, à Paris mais aussi dans le 14e.

Un collectif dans le 14e

Dès le mois de mars, le collectif "17 octobre contre l'oubli - Paris 14e" s'est constitué autour de plusieurs associations (1) et a lancé plusieurs initiatives dans l'arrondissement. Ce fut d'abord des diffusions de tracts. Une projection-débat s'est ensuite tenue en juin au cinéma l'Entrepôt en présence de l'historien Jean-Luc Einaudi, auteur de "La bataille de Paris". A la rentrée de septembre, un autre débat autour d'un livre

récent intitulé "17 octobre contre l'oubli" eut lieu en présence d'un de ses auteurs à la librairie "L'arbre à lettres". Le lendemain, en partenariat avec l'association Urbanisme et démocratie, le film de Bourlem Guerdjou "Vivre au Paradis" fut projeté en plein air dans le jardin des fêtes de la rue des Thermopyles. Enfin, le collectif a mobilisé pour la manifestation qui a eu lieu mercredi 17 octobre 2001 aux abords du pont Saint-Michel. Là où, voilà quarante ans, des policiers, sous les ordres d'un préfet de police qui ne fut jamais inquérité pour ces faits, pré-cipitèrent des Algériens dans la Seine.



(1) : Attac Paris 14, Collectif des citoyens, La Page, LDH 14e-6e, MRAP 14e-15e, Tamazgha, Urbanisme et démocratie

(2) : "17 octobre contre l'oubli", sous la direction d'Olivier Le Cour Grandmaison aux éditions La Dispute.

Le poids des images

Même s'il n'existe que très peu d'images du 17 octobre 1961 - beaucoup furent cachées ou détruites - le Forum des images propose une programmation remarquable sur le sujet (1).

Jusqu'au dimanche 28 octobre 2001 : exposition des photos d'Elie Kagan (entrée libre).

Samedi 20 octobre 2001 : - 14h, Mémoires d'immigrés de Y. Benguigui et Vivre au paradis de B. Guerdjou. - 17h30, Mémoires en blanc de D. Lévy et Le silence du fleuve d'Agnès D. et M. Lalloué. - 19h, La guerre sans nom dans Paris "une nuit d'octobre 1961" d'André Toully et Une journée portée disparue de Ph. Brooks et A. Hayling. - 20h30, Concert du groupe Tiziri à l'Auditorium des Halles.

Dimanche 21 octobre 2001 : 14h30, Les sacrifiés de O. Touita. - 16h30, Images d'archives autour du 17 octobre 1961 préparé par Focal France. Enfants d'octobre d'Ali Akika. - 18h30, Table ronde en présence d'A. Cherkh, Y. Benguigui, B. Fleury-Vilatte et A. Brossat. - 20h, Chroniques des années de braise de M. Lakhdar Hamina.

(1) Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, 01-44-76-62-00, www.forumdesimages.net



Un réseau informatif sur la prison

● Ban public, une association pour la communication sur les prisons.

Il y a vingt ans, le 9 octobre 1981, était abolie la peine de mort. Pour saluer cet anniversaire, le collectif "Octobre 2001" a organisé, à Paris, une "marche des nations abolitionnistes" et un colloque international (1) sur le thème "Après l'abolition de la peine de mort, comment sanctionner les crimes les plus graves ?" Parmi les organisateurs du colloque, une jeune association Ban public. "L'abolition de la peine de mort a pour effet l'allongement des peines prononcées par les tribunaux et le refus de libérer les prisonniers quand ils atteignent le moment de demander une libération conditionnelle, mesure pourtant prévue par la loi", explique Catherine Evraud, secrétaire de l'association.

Ban public, un mot d'esprit frappeur ! Dans son texte de présentation, le ton est donné ! "Par son nom, Ban public se veut un lien symbolique entre le dedans, caché parce qu'infâme aux yeux du monde, et le dehors qui ne sait pas ou n'accepte pas son reflet, son échec." Composée d'ancien(e)s détenu(e)s, de journalistes, d'universitaires, d'artistes, d'associations et de citoyens, l'association (25, rue Morère) est née durant l'hiver 1999 (2). A son origine, la promesse faite par un ancien détenu, Milko Paris (président d'honneur de Ban public), à ses compagnons de ne pas cesser la lutte en sortant. "L'idée vient de gens qui connaissent bien la prison, poursuit Catherine. Comme le monde carcéral ne peut fonctionner que dans l'opacité et constitue un lieu de non-droit (pas de contrat de travail, par exemple), nous voulons rompre le silence et réunir en un seul endroit toutes les sources d'information sur la prison."

Abolir les quartiers disciplinaires

Ban public a pour but de favoriser la communication sur les problématiques de l'incarcération et de la détention et d'aider à la réinsertion des personnes détenues. A la base de son action, un site Internet très élaboré "prison.eu.org", né au printemps dernier. Il vise l'échange et la production d'informations : santé, droit, art et culture, infos pratiques, reportages et débats. Un guide pratique du sortant, par exemple, indique les démarches urgentes à faire dès la sortie de prison. Pour l'instant, l'association ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire pour prendre en charge concrètement les problèmes de réinsertion, mais elle peut favoriser le contact avec les per-



Déposés par un ancien détenu devant plusieurs prisons, ces bancs ont inspiré le nom de l'association Ban public. Ici, devant la Santé (en mars 2000), près de l'entrée des visiteurs (citation de John Rawls, philosophe américain contemporain). (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

sonnes travaillant sur ce domaine. Le site fédère un réseau d'associations aussi diverses que l'Association française de criminologie, Act up, la Ligue des droits de l'Homme (LDH, commission prison), le Gènepi (voir "La Page" n° 47), l'Observatoire international de la prison, le Comité d'aide à la réinsertion des détenus et des associations de familles de détenus. Les associations membres de Ban Public peuvent créer leur propre site au sein du réseau "prison.eu.org". "C'est le premier site sur les prisons conçu de cette manière, insiste Catherine. Il permet de mettre en relation celles et ceux qui travaillent sur le monde carcéral et les détenus, mais souvent avec des problématiques particulières : familles de détenus, visiteurs de prison, journalistes, chercheurs."

L'année dernière, suite aux "révélations" médiatisées du médecin-chef de la Santé, Véronique Vasseur (Le Cherche-Midi éditeur), et à la mobilisation des associations, une commission parlementaire a organisé une importante consultation sur le problème des prisons. Dans ces débats, Ban public a pris position pour abolir les quartiers disciplinaires et le casier judiciaire B2 qui supprime les droits civiques et commerciaux. Pour Catherine, Ban public doit faire acte militant : "Nous souhaitons non seulement sensibiliser le grand public aux questions de détention mais aussi nous positionner vis-à-vis de l'élaboration du

nouveau code pénitentiaire qui se fait tant attendre !"

FRANÇOIS HEINTZ

(1) Ce débat était présidé, le 6 octobre dernier, par la ministre de la Justice, Marylise Lebranchu, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni et l'ancien Garde des Sceaux, le sénateur Robert Badinter, qui fit voter la loi d'abolition.

(2) Contact : 25, rue Morère ; E-mail : prison@prison.eu.org ; site Internet : http://www.prison.eu.org

A lire

● "Perpétués", de Anne-Marie Marchetti, Terre Humaine-Plon 2001
"De la haine à la vie", de Philippe Maurice, Le Cherche-Midi éditeur 2001

"Je hais les matins", de Jean-Marc Rouillon, éd. Denoël 2001

"Au pied du mur", 765 raisons d'en finir avec toutes les prisons, L'Insomnie éditeur 2000. Ces éditions (63, rue de Saint-Mandé 93100 Montreuil) publient aussi un journal mensuel "L'Envolée" ("Les détenus s'envolent, les écrits restent").

"Les prisons de la misère", de Loïc Waquant, éd. Raison d'agir 1999

"Prison", de François Bon, éd. Verdier 1998

Gênes, aller et retour

● Un groupe de militants d'Attac-Paris 14e a vécu les violences de l'intérieur. Récit.

On ne rentre pas indemne de Gênes. Dans sa tête mais aussi pour certains dans leur corps. En temps normal, la capitale de la Ligurie est une ville paisible, à flanc de collines, ouverte sur la mer. En une nuit, la ville s'est fermée et la tension s'est installée. Durant trois jours, elle fut transformée en bunker. Jamais à Prague ou à Nice pareil arsenal policier et militaire n'avait été déployé pour contenir des manifestants. Un dernier bol d'air mercredi soir avec le concert de Manu Chao avant la manifestation du lendemain en faveur des migrants. Trente mille personnes défilent dans une ambiance festive au rythme des fanfares et applaudissent les Gênois qui en signe de solidarité agitent, à leur fenêtre, des petites colottes qualifiées quelques jours plus tôt par Berlusconi d'"attentat à la pudeur". Une belle manif !

Réveil difficile

Des centaines de containers ont été déposés dans la nuit, barrant les rues et créant des souricières. Les carabinieri, omniprésents, sont sur le pied de guerre. Les défilés en cette "journée d'actions" débutent dans un climat très tendu. Le lâcher de ballons programmé par attac au pied du "mur" de Gênes paraît quelque peu

désiré. Au même moment, des journalistes rencontrés nous apprennent que plusieurs cortèges pacifiques sont attaqués. Près de la gare de Brignolle, des petits groupes cassent des vitrines de banques, incendient quelques voitures. Les ambulances sillonnent la ville. Nous sommes pourtant bien loin de la zone rouge.

Alors que les cortèges se disloquent, la nouvelle se répand en fin d'après-midi : un manifestant est mort. L'abattement d'abord, la colère, ensuite. Deux voitures de police passent à proximité du centre du Genova Social Forum. Les pavés pleuvent. Légitime violence ? A tour de rôle, des journalistes défilent près du stand d'Attac Italie, un homme fait le récit de ce qu'il a vu : un policier dégainer puis tirer à bout portant sur un manifestant touchant celui-ci au niveau de l'oeil. A peine croyable.

En France, les gens s'inquiètent et appellent : que se passe-t-il à Gênes ? La mort de Carlo Giuliani, 23 ans, est confirmée. Une mort de trop, inscrite dans le dispositif mis en place. La tristesse envahit les organisateurs et les manifestants. Mais aussi l'inquiétude : la grande manif est débutée dans un climat très tendu. Le lâcher de ballons programmé par attac au pied du "mur" de Gênes paraît quelque peu

Non. Ils sont toujours là, toujours très proches. Bientôt la manifestation, plus imposante et colorée que prévue, est harcelée, peu à peu encerclée. Les charges policières se rapprochent. Dans la panique, certains, bousculés, tombent. Les sirènes redoublent. Sur les côtés, des blessés ensanglantés attendent. Les carabinieri chargent encore. Jusqu'au bout.

Le soir, le calme n'est toujours pas revenu et au moment de quitter Gênes, une inquiétude : la chasse allait-elle se poursuivre ? Elle se poursuivra donc. Arrivés à Paris, premier recul, premières lectures et retour sur Gênes. Le récit de la mise à sac du centre media du GSF étouffe la peine. Un peu plus tard, visionnage du reportage de France 2 le soir de la mort par balle du jeune manifestant. L'envoyé spécial est donc sur place : "en dépit de tous les efforts de la police, les violences n'ont pu être évitées...", "on ne peut vraiment pas dire que les autorités n'auront pas tout fait pour éviter..." Double assassinat. Témoignages, récits, photos sont accablants pour la police dans un premier temps, pour les autorités politiques ensuite. Lundi, le Figaro titrait : "150 000 manifestants dans les rues de Gênes : les grands perdent la bataille de Gênes"; ouf !

Une victoire au goût bien amer. PIERRE LADA

Rue Desprez Jardinage pour tous

• Les jardins familiaux plantent leurs bureaux dans le 14e.

C'est à la fin du XIXe siècle que "la ligue française du coin de terre et du foyer" est née. En 1896, son fondateur, l'abbé Lemire député démocrate chrétien, est préoccupé par les problèmes sociaux que posent l'industrialisation et l'exode rural. Il pense que si l'on pouvait mettre à disposition des familles, des parcelles de terre proche des habitations collectives et même des usines, elles pourraient non seulement s'approvisionner en légumes et en fruits mais aussi se regrouper et se réunir. Les hommes jardinaient au lieu d'aller au bistrot ! Ces bouts de terrains allaient devenir peu après, les jardins ouvriers puis les jardins familiaux, ils ont été et sont encore aujourd'hui des lieux d'intégration sociale, de vie associative féconde, même si les problèmes n'en sont pas exclus. C'est l'occasion d'organiser des fêtes, anniversaires, concours des plus belles fleurs, du plus beau légume...

Les nouvelles candidatures viennent, pour beaucoup, de familles nombreuses vivant en ville dans des immeubles HLM avec peu de moyens, mais également de jeunes couples et de mères célibataires. "Il n'y a jamais eu de parcelle à Paris intramuros, précise Monsieur Ragaud, président de la fédération et habitant le 14e depuis plusieurs années, mais beaucoup de jardins sont très proches : Ivry, Vitry, St Cloud, St Denis..." (*) Doineau les a souvent photographiés. Ces parcelles sont, en moyenne de 150 à 200m² ; la demande se fait auprès des communes propriétaires des terrains.

Les listes d'attente sont longues surtout près des grandes agglomérations. Les jardiniers agréés sont alors membres de la fédération, ils ont la jouissance du terrain et de la cabane. Ils s'engagent à respecter scrupuleusement les règles d'entretien des parties communes et de la parcelle allouée (entre autres, faire attention à l'eau, ne pas utiliser trop d'engrais etc.).

La participation aux frais est variable d'une commune à l'autre, elle se situe entre 500 et 1000 F par an. Les jardiniers restent longtemps en place, ce qui ne permet pas toujours le renouvellement des adhérents.

Défricher un nouveau terrain

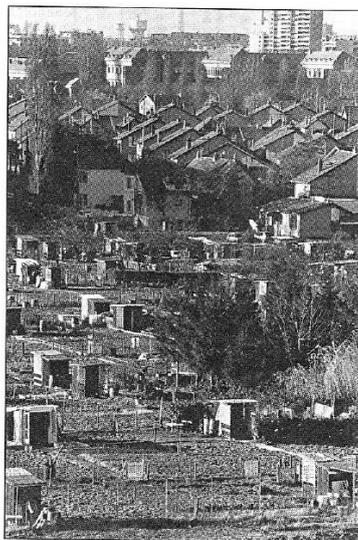
La fédération est actuellement en pourparlers afin d'aménager de toutes petites parcelles (20 à 25 m²) qui seraient intégrées à un groupe d'immeubles HLM dans le 13e :

"Négociation difficile" selon Monsieur Ragaud ; qui ajoute : "Notre principale action est de multiplier les possibilités d'accès à de nouveaux terrains, en friche par exemple. Nous y créons de nouvelles parcelles qui deviennent très vite des jardins remarquablement entretenus par les jardiniers".

Une de nos voisines du 14e, Josselyne Jury est jardinière depuis 1986. A la retraite depuis peu, la culture de son jardin a été pour elle un refuge à des moments difficiles de sa vie et surtout un véritable bonheur. Au début, elle travaillait encore, elle se rendait

à son jardin sur le plateau de Vitry en autobus, après sa journée de travail. "C'était, dit-elle, mon plaisir, mon retour à la terre, j'y étais bien, si bien qu'un jour, quittant mon travail à 17 heures, en plein été et il faisait très chaud, après avoir jardiné un moment je me suis allongée sur ma chaise longue et... je me suis réveillée à 10 heures du soir. La nuit était tombée, le portail d'entrée fermé par le dernier parti (il n'avait pas dû me voir !) j'ai dû faire le mur pour tenter d'attraper le dernier bus. Si vous aviez vu ma robe blanche !... Maintenant j'y vais en voiture, mais je sais que ce petit bout de jardin m'a métamorphosée."

Il y a aujourd'hui 120 000 jardins associatifs en France. Les objectifs ne sont plus les mêmes qu'au début du siècle dernier, mais le citoyen devenu jardinier, devient acteur puis créateur, peut-être est-ce une façon d'échapper à la fièvre consummatrice ? La fédération est active entre autres, dans la création d'espaces verts et l'animation de la vie de quartier. Elle est partenaire dans l'action sociale et la gestion de patrimoine. Tous les deux mois elle édite une revue.



Fédération des jardins familiaux 11, rue Desprez.

(*) Depuis cette entrevue, l'OPAC de Paris et la Fédération des jardins familiaux ont inauguré le premier jardin de Paris au 14, rue Watteau dans le 13e. Ce n'est pas encore dans le 14e... mais ça pourrait le devenir un jour. Pourquoi pas le long de l'ancienne petite ceinture ?

PAULE LASCOUMES

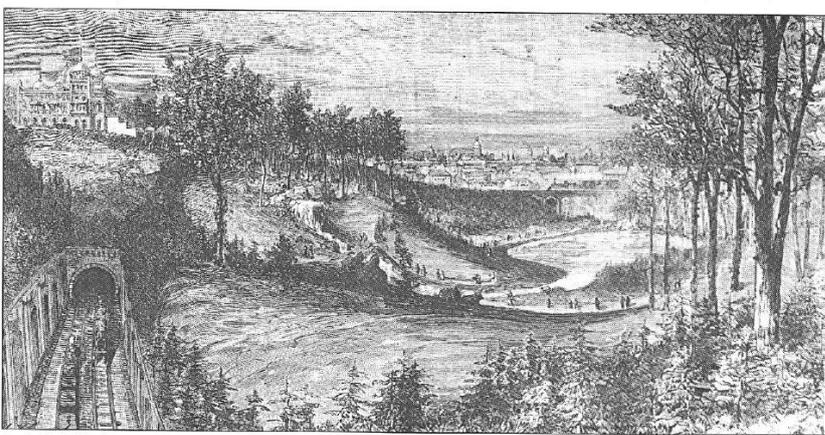
Parc Montsouris Retrouvez le Sioux qui est en vous !

• En piste pour une visite insolite du parc Montsouris.

Chacun de nous croit connaître, sans surprise possible, le parc Montsouris ? Et pourtant, à suivre un passionné comme Philippe Clayette, son jardinier en chef, vous vous retrouvez sur la piste des Sioux. "Un coyote qui crée le monde ; des arbres et des rivières qui racontent ; écoutez les parler dans des contes amérindiens dits au détour de bosquets, à l'ombre des grands pins, à côté d'érables prenant les couleurs d'automne, auprès de la pièce d'eau du parc Montsouris. Retrouvez le Sioux qui est en vous, toujours au plus près de la nature". Tel était le fil conducteur, imaginé par Philippe Clayette pour la 6e édition des "Jardins en fête", les 22 et 23 septembre. Quels regrets n'ont-ils pas, les 23 jardiniers de Montsouris, face à l'annulation de ces festivités, pour cause de plan vigipirate !

Parmi les 1350 arbres qui ornent les 16 ha du parc, beaucoup sont d'origine nord-américaine : thuyas, érables, robiniers, tulipiers, arbres à chicots, frênes et peupliers d'Amérique. "Les arbres n'ont pas toujours été utilisés pour leur intérêt ornemental, explique Philippe. Le peuple amérindien avait une approche totalement différente : l'arbre y jouait un rôle économique, spirituel et pharmaceutique. L'année dernière, nous avions abordé l'angle mythologique, cette fois je me suis attaché à sa fonction économique : l'utilisation, par les différentes tribus indiennes, des arbres présents dans notre parc." Ainsi, l'écorce du thuya entrainé dans la fabrication des tissus, ses branches parfumées servaient de balais, son tronc résistant permettait de réaliser des totems. Un arbre comme le catalpa, visible à Montsouris, a d'ailleurs conservé son nom indien d'origine.

Sait-on encore, qu'à l'intérieur de l'aire de jeux de la partie haute du parc, un encroûtement datant de 1960 comporte une piste miniature pour billes, jeu très en vogue à l'époque ? D'où l'idée d'un tournoi de billes.



Après la bibliothèque Georges Brassens (14e), l'exposition sur l'histoire du parc Montsouris est visible, durant deux mois, au collège du Breuil (route de la ferme, 75012 - Tél.: 01 53 6 14 00). (COLLECTION MUSÉE CAPNAVALET)

Sous les pelouses, le diable !

Chef jardinier à Montsouris depuis 1997, Philippe Clayette n'est jamais à court d'idées, même s'il faut parfois user de ruses de Sioux pour les faire accepter par l'administration. "Dans un parc comme celui-ci, notre rôle est proche de celui d'un conservateur : respecter le modelé d'origine et rectifier les dérives accumulées au fil du temps. Ainsi, j'ai essayé de retrouver certaines espèces d'origine." Ce qui ne l'empêche pas d'introduire de nouvelles essences en plantant 90 nouveaux arbres : tupélo, sapin de Corée, orme de Sibérie résistant à la graphiose, gros mimosa et olivier de Bohême. Philippe a monté une exposition (*) abondamment illustrée qui retrace l'histoire du site et du parc, achevé en 1878 après maintes vicissitudes dues à la guerre de 1870. Les premières réalisations remontent à 1868 mais les arbres furent coupés comme bois de chauffage durant le

rigoureux hiver 1870.

Philippe est intrigué par ses recherches passionnantes qui lui ont permis de retrouver les plans d'origine, sans pouvoir toutefois identifier les essences plantées. Les titres d'expropriation nous apprennent qu'il existait, à cet emplacement, de la vigne et des pièces de seigle. On sait aussi que 200 arbres de gros diamètre, dont plusieurs marronniers, y ont été transplantés depuis le préau de l'Hôtel Dieu. Sous les pelouses, subsistent plusieurs abris anti-aérien datant de 1940 et équipés pour recevoir jusqu'à 200 personnes. Une anecdote remonte au XVIIIe siècle, époque où une partie des carrières alentour fut abandonnée. Une attraction, moyennant pistoles sonnantes et trébuchantes, conviait les curieux à "voir le diable" dans les entrailles de la butte Montsouris. Il s'agissait d'une véritable mise en scène, à la lumière de torches : on libérait

d'un coup, un bouc enchaîné qui s'enfuyait dans un vacarme de tous les diables, laissant juste apercevoir ses cornes ! Ce sous-sol labyrinthique compliqua d'ailleurs la construction du parc au point que, peu de temps après sa création, le lac se vida à cause de l'effondrement des pilotis qui soutenaient sa cuvette.

Tous les habitants du 14e apprécient les larges pelouses de Montsouris, son lac, son restaurant, les jeux pour enfants et les concerts donnés dans le kiosque à musique. Bref, le parc Montsouris ne s'adresse pas seulement à un public de botanistes, même en herbe ! Et son jardinier en chef a encore mille idées en tête !

FRANÇOIS HEINTZ

(*) Cette exposition figurait déjà lors des "Jardins en fête" 2000 et a ensuite été présentée à la bibliothèque Georges Brassens. Elle tournera ensuite dans le 12e puis à la bibliothèque Glacière.

GALERIE EXPRESSION LIBRE

Au 41 rue Hippolyte Maindron, exposition jusqu'au 28 octobre : Courtney Holton et Robert Le Guinio, peintures - Dolores Previtali, sculptures en terre cuite et bronze. Tous les jours sauf lundi de 12h à 19h30. Tél. : 01 45 42 36 99. La semaine Brassens se déroulera du 5 au 11 novembre avec des animations dans tout le quartier et une expo à la galerie.

GALERIE "CAMERA OBSCURA"

rue Ernest Cresson, présente un portfolio de photographies, "Nus et Vintages", de Willy Ronis, jusqu'au 27 octobre. Ses œuvres sont tirées sur papier Fabriano, pur coton. Galerie Camera Obscura : 12, rue Ernest Cresson, tél. : 01.45.45.67.08

LE MUSÉE DU MONTPARNASSE

présente "La photographie hongroise des avant-gardes aux années 80". L'exposition, du 13 septembre au 28 octobre, est organisée dans le cadre de la Saison hongroise à Paris avec l'Association Française d'Action Artistique. Musée du Montparnasse, 21 avenue du Maine, tél. : 01.42.22.91.96

"LA GALERIE 213"

boulevard Raspail, présente les photographies de Gréte Stern sous le titre "Sueños" du 15 septembre au 31 octobre. Madame Stern, d'origine allemande, habite en Argentine actuellement. Galerie 213, 213 boulevard Raspail. Tél. : 01.43.22.83.23



CITÉ UNIVERSITAIRE

"L'âme d'un monument moderne", présente des photographies inédites de la construction du Collège néerlandais, l'unique bâtiment en France de l'architecte Willem Marinus Dudok. Le collège néerlandais est un chef d'œuvre du monument moderne néerlandais des années 30. Cette série de photos du chantier à été prise par Piet Kloos qui a suivi l'évolution de la construction. 48 clichés retracent les différentes phases de ce chantier fascinant. Cette exposition se déroule du 15 septembre au 21 octobre. Cité U, 21 boulevard Jourdan, tél. : 01.43.13.50.60

HOTEL DES VOYAGEURS

Jusqu'au 31 octobre Marc Zuete présente, à l'Hôtel des voyageurs, les peintures de Justyna Brzozowska-Erguy, peintre du quartier. Hôtel des voyageurs : 22, rue Boulard, tél. : 01.43.21.08.20. Fax : 01.43.21.08.21.

Rue Daguerre 50 ans au service du vin

● Mme Olga Pastor, des Caves Saint-Vincent, prend sa retraite.

Les habitués du 35, de la rue Daguerre à Paris sont tristes : Mme Olga Pastor, des ex Caves Saint-Vincent, a tiré sa révérence après 37 ans de bons et loyaux services.

Dès que la nouvelle se répandit, ce fut comme une ruée silencieuse. Sans passer par Internet et sans publicité tapageuse, les trésors endormis de Mme Olga ont trouvé preneur sur toute la planète... De l'honorable client japonais à sa fidèle filière québécoise, en passant par les habitués de la boutique, chacun a tenu à lui dire un chaleureux au revoir et à emporter quelques précieux flacons, bonifiés sous la bonne garde de Saint-Vincent et de son "pastor". En deux mois ce sont "au moins" 40000 bouteilles, dont 10000 grands crus, qui sont sorties de la "ptit'cave" et ont trouvé preneur. Elles rappelleront à tous, le sourire et la chaleur de Mme Olga. Avec elle, c'est un peu de l'histoire du vin dans le Paris-village, qui disparaît.

L'institutrice du vin

Née un 14 juillet 1937 en Espagne, près de Valence, elle rejoint, la France, l'autre pays de son cœur, pour faire les vendanges, avant de monter à Paris, où un de ses cousins prospère déjà dans le difficile métier de marchand de vin. "A 17 ans, j'ai commencé par nettoyer les bouteilles. C'était dur, mais l'ambiance m'a plu tout de suite, même s'il y avait beaucoup de sexisme. J'en souffre encore. Beaucoup de clients, surtout des femmes, qui aujourd'hui me font confiance, ne sont rentrés que lorsqu'il ont vu un homme dans la boutique". C'est ainsi que celle qui, enfant, rêvait de devenir institutrice, va peu à peu reporter toute son ambition à éduquer et à satisfaire le palais de ses "petits clients". Sous la houlette de son cousin Vincent, elle entame à "l'Université du Vin des Rues", un apprentissage à l'ancienne, qui va l'amener, en 10 ans, à faire le tour des caves de Paris : rue Cadet, rue de Charanton et rue de Bretagne... et à boire son premier verre de vin à 23 ans ! La jeune professionnelle a de l'ambition et du caractère. Avec la bénédiction de son mentor, Mme Olga prend une gérance dans le 13e, square Albin Cachot. C'est là qu'en 1963, des négociants lui proposent de reprendre une affaire tombée en faillite, rue Daguerre...

Le clin d'oeil des "Vincent"

Ce fameux 11 septembre 1963, en remportant l'enchère publique, Mme Olga ne sait pas encore que le destin vient de lui faire un sacré clin d'oeil ! Elle découvre en effet qu'elle vient de devenir la propriétaire d'un établissement que son cousin Vincent Pastor avait ouvert puis revendu quelques années plus tôt, non sans avoir maicieusement glissé son patronyme en filigrane de l'enseigne ! C'était une autre époque. Un temps où le Français buvait, statistiquement et en moyenne, ses 120 litres annuels (contre 60 aujourd'hui) de ce qui était devenu, depuis "les Poilus de 14" la boisson nationale. Les pinardiers d'Algérie, aux caves rebondies, déversaient leur "marée rouge" jusqu'aux quais de Bercy. On envoyait les mêmes chercher le vin à la tireuse. Les livraisons se faisaient au tonneau et la cave servait autant au vieillissement et au stockage des "bouchonnées" qu'au lavage des bouteilles "capsulées". "Il y avait le bon vin et le mauvais vin. Le plus difficile dans ce métier, ça a toujours été de choisir, de trouver un bon vin et un bon prix. Après, c'est facile de vendre. C'est toujours moi qui ai choisi mes vins, en me fiant à mon goût et aux conseils des bons vigneron, qui connaissent toujours d'autres bons vigneron".

La capacité de Mme Olga à goûter et à



bien sélectionner les vins lui vaudra l'estime et l'admiration de nombreux professionnels. Mais s'il en est un qui lui tient tout particulièrement à cœur, c'est sans doute le Père Besse, caviste réputé de la rue de la Montagne Ste Geneviève et l'une des figures les plus respectées du métier. "J'avais beaucoup d'admiration pour lui. Il venait souvent me voir pour m'encourager. Il me disait que je travaillais bien. Ça m'a aidé. Je l'appelais Papa Besse, et pour ses 80 ans, j'ai été la seule caviste à avoir été invitée, au milieu de toute une foule de personnalités du vin. Il est même venu me chercher en voiture !"

In vino veritas

"J'aime tout ce qui est bon et bien fait" déclare en toute simplicité Mme Olga à propos de ses vins. "C'est comme la cuisine, il faut que ce soit fait avec amour".

Voilà sans doute le maître mot d'une existence vouée au service du vin qui lui a permis de remplir ses caves de multiples bouteilles de toutes provenances, mais soigneusement sélectionnées et souvent longtemps vieillies avec amour. Pour les revendre, Mme Olga n'a jamais eu l'œil sur les cours du marché, se contentant d'appliquer ses marges habituelles. "Des représentants me disaient que mes bouteilles pouvaient valoir deux ou trois fois plus que le prix que j'avais fixé, mais je n'en tenais pas compte. Je n'ai jamais voulu faire de l'argent ou de la spéculation, du moment que je gagnais bien ma vie. Quand on a connu la faim". "Mes bonnes bouteilles, celles que je vendais en dessous du prix du marché, je les gardais pour mes clients, pas forcément les plus gros, mais les gentils... Ça m'ennuyait que ce soient des gens de passage qui en profitent, alors je ne les mettais plus en rayon". Au fil des années, les goûts de la clientèle ont évolué et la réputation de la cave de Mme Olga s'est développée. Des célébrités comme Jacques Demy, Danielle Darrieux, le sculpteur César, Annie Duperey et Bernard Giraudeau, Dominique Lavanant, Agnès Varda, Jean Yanne, ont un jour poussé la porte du 35 rue Daguerre et sont souvent revenus, conquis par les bons conseils de Mme Olga.

Pour reprendre son affaire, Mme Olga a vite trouvé acquiescent. A leur grande surprise, les repreneurs ont dû faire une croix sur les stocks accumulés par Mme Olga en 37 ans de métier (dont une sélection de 77 champagnes déclinées en plusieurs cuvées), tout est parti en quelques semaines. Elle n'a sauvé que quelques bouteilles, dont un Pétrus, "parce que je n'y avais jamais goûté".

Désormais, la vie d'Olga Pastor va se partager entre Paris, sa ville chérie, et une petite vigne familiale en Espagne. "J'y ferai un peu de vin, mais uniquement pour ma consommation personnelle".

LOIC BRIEND

Rue Poirier de Narçay Fromage de tête

C'est une toute petite rue de notre arrondissement qui fleurit bon au verger, à quelques mètres de la porte d'Orléans. En fait, "Poirier de Narçay" n'est pas le nom d'une nouvelle variété d'arbre fruitier mais le patronyme d'un ancien député du 14e arrondissement, mort en 1918.

Cette rue méconnue et discrète est tout à fait atypique. Elle n'est pas livrée aux piétons, comme le secteur très commerçant de la célèbre rue Daguerre ; beaucoup plus courte que l'expansive rue Didot, elle se parcourt d'une extrémité à l'autre en moins de cinq minutes. Pourtant, à chaque numéro correspond une boutique. La rue Poirier de Narçay, malgré son exiguïté, est un exemple unique d'artère confidentielle à économie fermée. Stupéfiant : le riverain peut y vivre en complète autarcie et il a même le choix entre deux salons de coiffure ou deux pharmacies ! Les voisinages ne manquent pas d'audace ; ainsi, une devançure sophistiquée d'articles de danse pactise-t-elle crânement avec l'étalage - moins éhémé - du marchand de vins. N'entrons pas dans le détail du commerce alimentaire, toutes les spécialités y sont représentées. Bref, cette rue, banale d'apparence, est une vitrine : celle des besoins et des désirs de tout électeur de base. On comprend pourquoi, lors de sa récente campagne électorale, le futur nouveau maire de l'arrondissement a arpenté la modeste rue Poirier de Narçay, de boutique en boutique et dans les deux sens !

Le chanteur Julien Clerc aime à rappeler qu'il a habité cette rue pendant son enfance et la télévision y traque régulièrement les soubresauts de l'une des dernières mercredes de Paris qui s'accroche chaque année à une improbable survie.

La mercière cherche à partir en retraite depuis longtemps mais avec civisme ! Sur la porte de sa boutique, elle a apposé un petit carton "A vendre, tous commerces" et d'une main appliquée et ferme, elle a ajouté "sauf nuisances". La mercière a des principes et se fait une haute idée de la morale citoyenne, rue Poirier de Narçay...

Hélas, comme tant d'autres, la rue perd un peu de son âme quand des magasins, dits "de proximité", sont remplacés par des bureaux anonymes.

Entre le poirier et le fromager

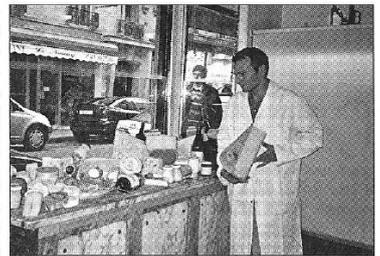
Mais cette petite rue a ses vertus : elle joint le matériel au cérébral, le substantiel à l'intellectuel, le physique au métaphysique. Bref, on connaît l'existence des cafés philosophiques mais sait-on que la rue Poirier de Narçay a abrité pendant treize ans une crémerie philosophique ? Sait-on que l'actuel crémier (qui va se déplacer bientôt, de

quelques encablures seulement, pour transmettre à d'autres le message philosophico-fromager) est un spécialiste de l'épistémologie, avec une prédilection pour les XIIe et XIIIe siècles ? Un reblochon à sa droite, un saint Nectaire à sa gauche, M. Clément Chérif Boubrit (il est d'origine kabyle) étudie les aristotéliens avec une magnifique ouverture d'esprit ; le philosophe juif Maimonide, le philosophe arabe Averroès et le philosophe chrétien Thomas d'Aquin passent au filtre de sa salle d'affinage. Et ils en sortent plus riches de sens encore. Cet esprit, il l'a transmis à son successeur. Il a fait école et nous en reparlerons.

Car Chérif Boubrit tient à son idée : la philosophie et le fromage sont réunis par la "théorie de l'éducation". L'éducation, c'est la transformation et l'élevation de l'"objet". Le fromager, comme l'éducateur, part d'une matière brute et c'est à travers les différentes étapes de la salle d'affinage (les moyens divers d'éducation, y compris l'école bien sûr, pour l'individu) que s'élabore une personnalité. Et chaque fromage a la sienne propre ! Qui oserait prendre un Selles-sur-Cher pour un sainte-Maure, confondre un crottin de Chavignol avec un Rocamadour ? Chérif Boubrit évoque avec jubilation ce "produit vivant en permanence, le fromage, qui surprend à chaque phase de son évolution". M. Boubrit est passionné par la recherche de la diversité des saveurs. C'est un créatif. Et il est dans l'air du temps. Le ministère de l'Éducation nationale a fait de l'éducation au goût l'élément nouveau de sa politique artistique. Notre fromager pratique aussi le goût du calembour : la boutique s'appelle "Fil'o fromage", par référence au fil à couper le gruyère et en hommage à la discipline d'Aristote... Madame Boubrit - qui coupe, pèse et sert - est une littéraire. Rabalais et la sainte-Maure partagent le même berceau, elle ne l'oublie pas. Littérature et philosophie font bon ménage. Les Boubrit sont très unis, à commencer par les liens du fromage.

Fromages de tous les pays, unissez-vous !

Selon l'antique tradition philosophique, Chérif Boubrit aime communiquer et transmettre. Son successeur, rue Poirier de Narçay, se nomme Rochas. Nul clin d'oeil à la parfumerie d'en face, Thierry Rochas y voit plutôt un signe (involontaire, certes) de son intérêt pour les arômes des fromages, aussi variés que leurs saveurs. La créativité du nouveau fromager a trouvé ses voies



propres. Avant de se lancer dans le fromage et de savourer les enseignements de Chérif Boubrit, Thierry Rochas (32 ans seulement et une tête bien faite) a pensé qu'un tour du monde serait utile à sa réflexion philosophique. Il a été emprisonné à Cuba, réquisitionné par la guérilla locale dans la cordillère des Andes, attaqué à la machette à Bogota... On le retrouve en France, sain et sauf. Il n'est pas perdu pour le fromage et c'est là que commence une nouvelle histoire. Passionné d'œnologie, Thierry Rochas est aussi un sentimental. Il aime les rapprochements goûteux. Qu'est-ce qui se marie si bien avec le vin ? Réponse : le fromage. Thierry Rochas, nous l'avons dit, est un créatif, comme Chérif Boubrit. Il s'est assuré la collaboration de Manuel Cardoso, un maître affineur, familier des réceptions de l'Elysée (on y mange très bien, paraît-il...) et il va chercher à créer l'union sacrée (mais républicaine) du liquide et du solide. La nouvelle boutique s'appellera "Rouge crème". Honneur aux vins, honneur aux fromages et à leurs histoires d'amour. Le rouge révolutionnaire allié au blanc virginal, quel programme ! Thierry Rochas a bien retenu les leçons de Chérif Boubrit. Un individu complet ne saurait être unidimensionnel. Ses amis les plus proches sont professeurs de philosophie et lui-même a la fibre éducative, il anime des groupes de jeunes, il se sent citoyen du monde et il compte bien aussi animer la rue avec ses discussions-dégustations sur les fromages de tous les pays. En outre, il a choisi pour aide un étudiant en philosophie qui pourra rendre la monnaie en dissertant sur la connaissance discursive ! Et puis, cerise rouge sur le fromage blanc, le patron est artificier de haut niveau... Quel rapport avec le plaisir en bouche ? "C'est un même éblouissement. L'un est visuel, l'autre est gustatif. C'est tout". Mais pourquoi avoir choisi l'activité d'artificier ? Et Thierry Rochas de répondre calmement : "Parce que j'adore jouer avec le feu".

L'hiver sera chaud pour les visiteurs-dégustateurs du nouveau Prométhée de la rue Poirier de Narçay !

CLAUDINE CERF

Rue de L'Ouest La mariée n'est jamais trop belle

Un long article, que lui aura consacré le magazine "A la Folie", titrait "Olivier Portais, l'homme de soie" : une revue spécialisée dans tout ce qui tourne autour du mariage et donc de la robe de mariée.

Sur la carte publicitaire d'Olivier Portais, il est mentionné "Un amour de robe" et la robe, c'est l'amour de sa vie. Il est là, notre styliste, garçon en douceur, plutôt en languette. Un rien énigmatique, mais ça se cultive. Il sait écouter, parle peu de lui sinon, bien sûr, de son métier. Disons-le : sa vocation. Rencontre dans un café où il a ses habitudes, pas très loin des 20 m² de son atelier, situé 44 rue de l'Ouest. Silhouette de danseur : il aurait aimé l'être mais la discipline des points, la difficulté des entrechats, l'auront fait renoncer. Néanmoins, il aime les comédies musicales des années 50-60. Ses modèles d'inspiration, Jackie Kennedy, Audrey Hepburn, Ginger Rogers, entre autres.

La femme et la liberté de créer de A à Z

tous ces modèles. La soie, il ne travaille que la soie, sous toutes ses formes. Rien que du sur mesure : à partir de 15 000 F pour les robes longues, 8000 F pour les courtes. Le thème de sa collection, la bande. La plupart des robes sont créées par assemblage de bandes, traitées soit horizontalement soit verticalement ou encore en incrustation. Une multitude de déclinaisons ! Pourquoi ce thème de la bande ? Tout simplement pour se différencier des autres créateurs, pour apporter un style plus moderne, moins conventionnel. Tout en respectant le côté traditionnel de la mariée.

Aux antipodes des falbalas, des robes "chouchoute" et autres fanfreluches. A côté des robes, des bustiers on soie aussi, qui peuvent se porter, indépendamment de la circonstance, avec une jupe ou un pantalon noir. Se démarquer pour se faire remarquer. Mais il reste poète. Commerçant ? Allons donc, artisan, artiste même. S'il abandonne la robe de mariée, ce sera pour la robe de soirée. Femmes toujours habillées.

Olivier Portais a 33 ans. Des parents boulangers dans le 10e arrondissement. Enfant, avec ses frères, il porte le pain rassis aux éléphants du Cirque d'Hiver. Puis sa famille émigre à Bourges. En classe de troisième, une de ses bonnes copines (la meilleure) dessine des silhouettes. L'esprit lui vient d'en faire autant. Il quitte sa province, bien décidé à conquérir Paris. D'abord, réussir ses études ; il a 16 ans ; il rame. Cours : différentes tâches dans les grandes maisons ; travail en free-lance. Dans son parcours, il habillera Sophie Marceau, pour un film tourné au Japon.

Un peu plus de trois ans après, il ouvre son atelier, rue de l'Ouest. Sa clientèle : "chic". "Laquelle a le bon goût de venir chez moi", dit-il ! A ses clientes, il ne force pas la main, surtout pas celle de la mariée ! Son rêve, ouvrir une boutique pour exposer ses modèles. Il aimerait le 6e mais pour qu'il ne soit pas le 14e où l'on croiserait Olivier Portais, longue silhouette de danseur qu'il aurait aimé être.

ROGER-JACQUES G. PARENT

De Broussais à Montparnasse Jean-Paul Sartre

● Les "Chemins de la liberté" passent par le 14e

C'était formidable ce que les gens avaient l'air sympathiques, sur l'avenue d'Orléans, entre sept heures et sept heures et demie du soir (...) Ils ont l'air d'être sortis dans la rue pour être ensemble". Cette citation est extraite de "l'Âge de raison", premier tome des "Chemins de la liberté", que Jean-Paul Sartre écrivit à la fin des années trente. L'avenue d'Orléans est devenue avenue du Général Leclerc en 1949 (1) et transformée dans les années 1980 en axe rouge. La toile de fond de "l'Âge de raison", où s'ébauche la philosophie sartrienne de la liberté, est le 14e de Paris (2). Mathieu, principal personnage du roman, habite rue Huyghens, Marcelle loge rue Vercingétorix et Sarah, rue Delambre.

Déjà quand il est élève à l'école normale supérieure, entre 1924 et 1928, Sartre fréquente cafés et brasseries du quartier Montparnasse. En 1928, il prend pour quelques mois une chambre à la Cité universitaire. Dans les années trente, alors qu'il est nommé professeur de philosophie au Havre et ensuite à Laon, c'est à Montparnasse qu'il retrouve Simone de Beauvoir et ses amis lorsqu'il vient à Paris. Ils ont établi leur quartier général au Dôme. C'est là aussi qu'il aime rencontrer ses proches lorsqu'il vient en permission pendant la guerre. Dans "Les Carnets de la drôle de guerre", qu'il rédige durant sa mobilisation en Alsace, il évoque souvent Montparnasse avec nostalgie, réalisant que Paris pourrait être bombardée. A cette époque le 14e était encore un quartier populaire, où l'on pouvait se loger et se nourrir à bon marché. Aussi un grand nombre d'artistes s'y étaient-ils installés. Les cafés et brasseries de Montparnasse étaient appréciés pour leur cadre agréable allié à leurs prix modérés. Diverses photographies montrent Sartre, atablé au Dôme ou à La Coupole, écrivant ou en conversation animée. Jusque dans les années quarante, Sartre n'ayant pas de domicile fixe, les cafés sont pour lui un lieu social où il travaille et voit ses amis (la température en hiver y était plus agréable que dans les hôtels).

Dans "l'Âge de raison", les héros se déplacent essentiellement à pied (chaussant parfois les semelles de vent rimbaladiennes). Ils traversent la ville pour venir voir Mathieu qui décrit son quartier comme le centre du monde, sa coquille : il y a le 14e, Paris autour, puis le monde. Ils empruntent l'avenue d'Orléans : "C'était charmant d'être tout au bout de Paris, près d'une porte, les rues filaient sous vos pieds, vers le centre vieillot et commercial de la ville, vers les Halles (...) On se sentait plongé dans le doux exil religieux du soir et des faubourgs. Les gens (...) regardent les devantures avec une admiration innocente et tout à fait désintéressée".

Sartre vend "La cause du Peuple" rue Daguerre

Après guerre, Sartre fréquente assidûment le Flore et d'autres cafés du 6e. Il habite alors rue Bonaparte. A Saint-Ger-

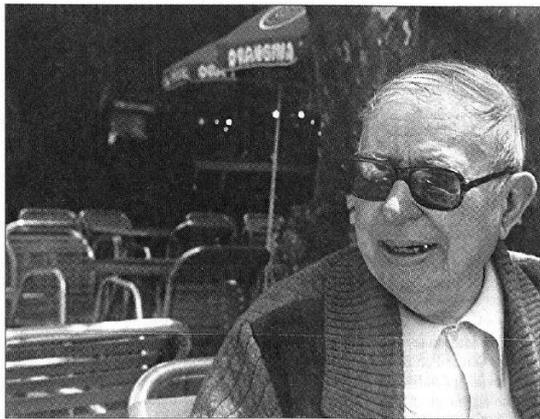
main-des-Prés, il est une star. Mais le 14e reste son véritable quartier, où l'anonymat de ce voisin familial est respecté. Il s'y installe définitivement en 1962, après le plasticage de son domicile par l'OAS (3).

Dès 1957, Sartre prend position contre la guerre d'Algérie. Ses déclarations courageuses dénonçant la torture et son total engagement contre les guerres coloniales ont mis sa vie en danger. A partir de 1962 et jusqu'en octobre 1973, il loue un studio au 222, boulevard Raspail. Sa fille adoptive, Arlette Elkaim-Sartre, et Simone de Beauvoir habitent à quelques mètres de là. Il n'investit pas ses logements car ils ne représentent pour lui que des lieux nécessaires. Il ne possède pas de biens matériels (appartement, voiture) et prend la plupart de ses repas à l'extérieur, souvent dans une brasserie du quartier.

En octobre 1973, Sartre, frappé de demi-cécité déménage au 29, boulevard Edgar Quinet. Ses proches, inquiets de sa santé, lui font louer un logement plus confortable à proximité des lieux qu'il connaît suffisamment bien pour pouvoir les parcourir sans danger. Le début des années 1970 est une période militante très active où, entre autres, Sartre prend la direction de journaux d'extrême gauche condamnés et fonde "Libération". On le voit vendre "La Cause du Peuple" rue Daguerre et au carrefour Alésia. A partir de 1975, quasiment aveugle, ses activités sont plus restreintes.

Dernière manifestation libertaire

Le 20 mars 1980, Sartre est hospitalisé à Broussais, où il meurt le 15 avril. Parti de la rue Didot, le cortège funéraire, entouré d'une foule de 50 000 personnes, tourne boulevard Brune vers la Porte d'Orléans. Comme les héros de l'Âge de raison, il remonte l'Avenue du Général Leclerc, salue le Lion, puis descend le boulevard Raspail jusqu'au carrefour Vavin. Il prend alors le boulevard Montparnasse passant devant le Dôme et La Coupole, puis



Jean-Paul Sartre en 1978. (PHOTO JOSÉE COUVELAIRE)

Jean Paul Sartre dans notre quartier

● Sartre a passé une grande partie de sa vie dans le 14e. C'est dans un périmètre délimité par le carrefour Vavin, le boulevard Raspail, le boulevard Edgar Quinet, l'avenue du Maine et la rue Vercingétorix que Sartre a vécu, soit dans des hôtels (rue Cels, rue Vandamme), des cafés (le Dôme, La Coupole, le Raspail Vert, la Liberté) ou des logements (boulevard Raspail, boulevard Edgar Quinet). Ses proches (Simone de Beauvoir, rue Schoelcher) ainsi que la plupart de ses ami(e)s, dont certains ont inspiré les personnages de ses romans, ont habité le quartier (boulevard Montparnasse, rue Delambre, rue Boulard, rue Hippolyte-Maindron).

remonte la rue du Départ pour tourner dans le boulevard Edgar Quinet. Cette fois-ci, il ne s'arrête pas au café la Liberté mais continue jusqu'au cimetière du Montparnasse. Sartre était pour la dernière fois en tête de cette grande manifestation printanière, digne et irrévocable, au flot sans cesse grossissant. S'y étaient joints l'Amicale des Algériens d'Europe, les militants anticolonialistes, les soixante-huitards, les associations d'aide aux immigrés, aux mal-logés, tous ceux qui luttèrent contre les injustices et dont Sartre était le porte-parole. Tous ceux là avaient voulu emprunter une dernière fois avec lui les détours des chemins de la liberté.

JOSÉE COUVELAIRE

- (1) "La Page" n° 44, octobre 1995.
- (2) Voir "La Page" n°46, février 2000.
- (3) Organisation Armée Secrète, mouvement d'extrême droite qui luttait violemment contre l'indépendance de l'Algérie.

La fête de "La Page"



(PHOTO : J.K.A.)

Encore une fois, la fête de "La Page" qui s'est déroulée le dimanche 10 juin sur la place du marché Mouton-Duvernet fut un grand succès. Merci à toutes celles et à tous ceux qui sont venus nous rencontrer, aux 50 associations présentes et à tous les artistes qui ont égayé cette journée ensoleillée.

Coordonnées des artistes : Dany Bonny, l'accordéoniste : 01.43.21.86.04 ; L'Académie musicale du 14e : 06.68.85.01.41 (Annick Darley) ; La Compagnie des 7 lieux : 01.53.14.09.69 ; El gawazil (danse orientale) : 06.11.64.77.59 (Amana) ; Stéphane Tsapis et son orchestre de jazz : 01.43.35.28.14.

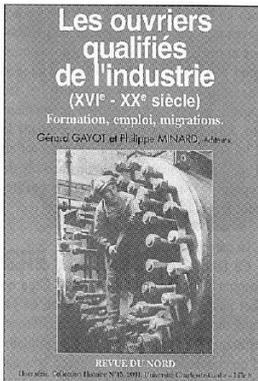


Sculpture de Corinne Bédout à la fête de "La Page". (PHOTO : J.K.A.)

Histoire du travail

Philippe Minard, historien de l'économie et de la société de la période moderne (XVIe-XVIIIe siècle) et collaborateur de "La Page", vient d'édition avec Gérard Gayot, les actes du colloque de Roubaix qui s'étaient tenus en novembre 1997 sur "Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVIe-XXe siècle). Formation, emploi, migrations." ("Revue du Nord", hors série. Collection histoire n°15. 2001, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3). Les communications sont centrées autour de trois thèmes principaux : les mobilités, la formation et l'élaboration des qualifications, enfin les marchés du travail. Chacun d'eux est abordé dans une perspective comparative à l'échelle européenne (Belgique, Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne) et sur la longue durée (sauf le second qui n'est traité que pour la période contemporaine). La lecture de cet ouvrage permet de relativiser les changements actuels de l'industrie et du travail ouvrier et de "comprendre ce que la situation contemporaine présente de véritablement inédit".

La revue est malheureusement introu-



vable dans les librairies parisiennes. On peut se la procurer auprès du secrétariat de la "Revue du Nord", BP 149, 59653 Villeneuve d'Ascq (paiement au CCP 1 081 05A-Lille ou par chèque bancaire envoyé au secrétariat de la revue, et libellé au nom de la Revue du Nord, 160 F ou 24,39 euros).

LAURENCE CROQ

La boutique "CIEL et SABLE"

propose son atelier de calligraphie japonaise :
cours (1ère heure offerte sur RDV), ventes d'œuvres aux particuliers : prénom, décorations, poésies et autres commandes.
Grands choix de kimonos (également sur mesure et sur commande -délais, 45 jours-, thés verts, théières et porcelaines.
56, rue de la Sablière (M° Pernety) - tel.: 01 45 42 64 94
www.signesdujapon.com

茶
Thé

龍
Cheval
馬
Dragon

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.
Nom :
Adresse :

La Page est éditée par l'association L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14. Tél (répondeur) : 01.45.41.75.80. Fax : 01.40.44.94.86. Courriel : lapage14@noos.fr
Directeur de la publication : Jacques Bullot, Commission paritaire n° 71 031. ISSN n° 12801674.
Impression : Rotogrochérie, Montreuil. Dépôt légal : octobre 2001.